

Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





L'année 2020 restera dans nos mémoires comme étant particulièrement singulière. Elle nous a confronté à une situation inédite de crise sanitaire et de confinements, avec les conséquences économiques et sociales que nous connaissons tous.

2020 est aussi l'année du renouvellement des conseils municipaux et du conseil communautaire, qui, avec les restrictions en vigueur, a été décalé au mois de juillet. Je remercie une nouvelle fois les élus sortants pour leur engagement au service du Vermandois. Je remercie également l'ensemble des conseillers qui a bien voulu m'accorder sa confiance en me reconduisant à la présidence, pour six années. Je sais pouvoir compter sur les huit Vice-Présidents qui s'impliquent au quotidien dans leur délégation respective.

Je salue l'arrivée des 34 nouveaux délégués communautaires (soit 41% de nouveaux élus). Ils apportent un regard neuf et un dynamisme bienvenu qui nous pousse à faire toujours mieux pour notre territoire.

La pandémie a eu un impact direct sur le fonctionnement de la Communauté de Communes : fermetures de services, réorganisation selon des protocoles stricts, annulation de nombreuses manifestations, télétravail, etc.

Je tiens à féliciter nos élus et nos agents qui ont su s'organiser et s'adapter rapidement face à la crise sanitaire, qui est toujours d'actualité à l'heure où ces lignes sont écrites.

Très logiquement, nous avons mis en place des actions afin de faire face à la pandémie :

- fourniture massive de masques aux communes,
- distribution de sacs jaunes à la population pour collecter le tri des déchets,
- soutien au tissu économique local, qui se matérialise par :
 - le lancement d'une marketplace en ligne,
 - le fonds de solidarité Covid-19 à destination des TPE,
 - la participation au fonds de relance des Hauts-de-France,
- relai de la communication gouvernementale pour informer la population.

Malgré ce contexte, nous avons été en mesure de mettre en place de nouveaux services à la population : la Police Rurale et France Services. Ils sont motivés par la volonté et la nécessité de répondre aux besoins de nos habitants et de nos communes, au travers des enjeux de proximité et de maintien du service public en ruralité.

Je vous propose de revenir, au travers de ce document, sur les actions menées au cours de l'année, précédée d'une présentation de la Communauté de Communes.

J'attire votre attention sur le caractère particulier de ce rapport d'activité 2020, rendant impossible toute comparaison avec les années précédentes. Enfin, je précise que par commodité, certains éléments (notamment des informations nominatives) portent sur la période post-renouvellement de notre exécutif.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Marcel LECLÈRE

Président de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois

Maire de Bellicourt

SOMMAIRE

- P. 4 + TERRITOIRE**
- P. 5 + ÉLUS ET INSTITUTIONS**
- P. 10 + ORGANISATION DES SERVICES**
- P. 11 + FINANCES**
- P. 22 + COMMANDE PUBLIQUE**
- P. 23 + DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- P. 26 + DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**
- P. 32 + FIBRE OPTIQUE**
- P. 33 + VERMANDOIS EN LIGNE**
- P. 34 + EMPLOI ET FORMATION**
- P. 36 + FRANCE SERVICES**
- P. 42 + POLICE RURALE**
- P. 44 + ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
- P. 46 + COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**
- P. 55 + PETITE ENFANCE**
- P. 59 + JEUNESSE**
- P. 61 + AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
- P. 67 + TERRITOIRE SOLIDAIRE**

TERRITOIRE

Situé dans l'Aisne, au cœur de la région des Hauts-de-France, le Vermandois se trouve au carrefour des départements du Nord et de la Somme et occupe une situation géographique stratégique, à mi-chemin entre l'Île-de-France et l'Europe du Nord.

À 15 minutes de Saint-Quentin et 30 minutes de Cambrai, le Pays du Vermandois bénéficie d'un environnement favorable où il fait bon vivre, à la croisée des espace ruraux et urbains.



Le Pays du Vermandois EN CHIFFRES

↕ 448 Km²

🏠 54 communes, allant de
40 à 5 800 habitants

👤 31 810 habitants

📁 625 entreprises

👥 400 associations

ÉLUS ET INSTITUTIONS



Marcel LECLÈRE, Président
Maire de Bellicourt

LE BUREAU

2020, année électorale, a marqué l'arrivée de nouveaux élus au Pays du Vermandois. L'organisation politique de la Communauté de Communes s'articule autour du **Bureau qui en est son organe exécutif**. Il est composé du Président et de 20 délégués communautaires, dont 8 Vice-Présidents. Le Bureau se réunit régulièrement pour préparer les sujets et les orientations qui seront présentés au Conseil Communautaire.



Thierry CORNAILLE, Vice-Président
Enfance - Jeunesse
Maire de Lempire



Daniel DENIVET, Vice-Président
Développement touristique
Maire de Francilly-Selency



Jean-Pierre LOCQUET, Vice-Président
Assainissement non collectif
Voirie d'intérêt communautaire
Maire de Pontru



Patrick NOIRET, Vice-Président
Travaux communautaires
Logement, cadre de vie
Adjoint au maire de Bohain-en-Vermandois



Francis PASSET, Vice-Président
Déchets ménagers
Maire d'Aubenceuil-aux-Bois



Florent RISBOURG, Vice-Président
Développement économique et numérique
Maire de Holnon



Yann ROJO, Vice-Président
Formation - Insertion
Maire de Bohain-en-Vermandois



Roland VARLET, Vice-Président
Urbanisme - Aménagement du Territoire
Maire de Gricourt



Michel COLLET, Membre du Bureau
Maire de Prémont



Sophie DENIZON, Membre du Bureau
Maire de Gouy



Jean-Charles DE WEVER, Membre du Bureau
Maire d'Éstrées



Marie-Christine LANGLET, Membre du Bureau
Déléguée de Fresnoy-le-Grand



Caroline LANGNY, Membre du Bureau
Déléguée de Holnon



Hugues LEGRAND, Membre du Bureau
Maire de Seboncourt



Bernard NUTTENS, Membre du Bureau
Maire de Levergies



Christophe PARENT, Membre du Bureau
Maire de Montigny-en-Arrouaise



Xavier PASSET, Membre du Bureau
Maire de Vendhuile



Stéphane PRUVOST, Membre du Bureau
Maire de Vendelles



Jean-Marie REMY, Membre du Bureau
Maire d'Étreillers



Philippe RICOUR, Membre du Bureau
Maire de Joncourt



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant. Il comprend 83 conseillers communautaires titulaires et 36 suppléants. Ils prennent les décisions relatives à l'exercice des compétences. Ils délibèrent sur les grands projets, les affaires courantes et votent les budgets.

📍 ATTILLY	Mme Sylvie BELMERE M. Patrice MIANNAY *
📍 AUBENCHEUL-AUX-BOIS	M. Francis PASSET M. Michel HERLAN *
📍 BEAUREVOIR	M. Christian WABONT Mme Adeline KUHN
📍 BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS	M. Bruno LEFEVRE M. Michel LEFEVRE *
📍 BECCUIGNY	M. Pierre MOREL Mme Sandrine POULET *
📍 BELLENGLISE	M. Vincent DUQUENNE M. Cyril BEAUSIR *
📍 BELLICOURT	M. Marcel LECLÈRE M. Raoul FRANCOIS
📍 BOHAIN-EN-VERMANDOIS	M. Yann ROJO Mme Céline ALEXANDRE M. Patrick NOIRET Mme Joëlle MARRON M. Michel CORNIAUX Mme Sylvie ROY M. Pascal LAURENT Mme Laëtitia MARQUET M. José PEREIRA Mme Myriam PICARD
📍 BONY	M. Philippe GYSELINCK M. Philippe LAMOTTE *
📍 BRANCOURT-LE-GRAND	M. Bertrand CALLAY M. Jean-Michel DEHAINE
📍 CAULAINCOURT	M. Raphaël TROUILLEZ Mme Catherine OBLEZ *

📍 CROIX-FONSOMME	M. Lilian MORLET M. Arnaud DOBBELS *
📍 DOUCHY	M. Pierre CORDIER Mme Sylvie POIDEVIN *
📍 ETREES	M. Jean-Charles DE WEVER M. Sylvain CHARPENTIER *
📍 ETAVES-ET-BOCQUIAUX	M. Gilles GABELLE M. Michel QUEREL
📍 ETREILLERS	M. Jean-Marie REMY Mme Elisabeth DESAINT JEAN
📍 FLUQUIERES	M. Pascal CORDIER M. François AITA *
📍 FONTAINE-UTERTE	M. Patrick MICHALAK M. Laurent DOGNA *
📍 FORESTE	M. Jean-Baptiste FOUQUIER D'HEROUEL M. Hervé FOURIQUET *
📍 FRANCILLY-SELENCY	M. Daniel DENIVET M. Laurent LEFEVRE *
📍 FRESNOY-LE-GRAND	M. Pierre FLAMANT Mme Anne-Marie GILLINGHAM M. Michel CAILLE Mme Isabelle LALOUETTE Mme Marie-Christine LANGLET
📍 GERMAINE	M. Jean-Claude DESMASURES M. Ludovic NICAUD *
📍 GOUY	Mme Sophie DENIZON M. Jean-Louis FALEMPIN
📍 GRICOURT	M. Roland VARLET M. Nicolas RISBOURG
📍 HARGICOURT	M. Roland HOCQUET M. Jean-Marie COURSIER
📍 HOLNON	M. Florent RISBOURG Mme Caroline LANGNY
📍 JEANCOURT	Mme Clothilde DRUELLE M. Bertrand UHLAR *
📍 JONCOURT	M. Philippe RICOUR M. Bernard GOBEAUX *

📍 LANCHY	M. Xavier DE ROMANCE Mme Patricia URIER *
📍 LE CATELET	Mme Chrystelle LOCQUET-GONELLE M. Pascal DUDEBOUT *
📍 LEHAUCOURT	M. Michel PINÇON Mme Bernadette PEZET
📍 LEMPIRE	M. Thierry CORNAILLE Mme Yvonne HELUIN *
📍 LEVERGIES	M. Bernard NUTTENS M. Thierry FIQUET *
📍 LE VERGUIER	M. Abdel BOUDJEMLINE Mme Fabienne BOUDJEMLINE *
📍 MAGNY-LA-FOSSE	M. Yannick CAMUS M. Jérémy LOISEAUX *
📍 MAISSEMY	Mme Régine MICHAUT Mme Viviane FATOUX *
📍 MONTBREHAIN	M. Gabriel DIRSON M. Dominique DELPLANQUE †
📍 MONTIGNY-EN-ARROUAISE	M. Christophe PARENT M. Jean-Pierre LECOMPTE *
📍 NAUROY	M. Jean-Jacques FROMENT M. Jean-Louis CAIRE
📍 PONTRU	M. Jean-Pierre LOCQUET M. DORANGEVILLE Jean-Louis *
📍 PONTRUET	M. Jean-Pierre MERLIN Mme Francine JANIAK *
📍 PREMONT	M. Michel COLLET Mme Annie COLLET
📍 RAMICOURT	M. Jean-Luc MILHEM Mme Marie-France VASSAUX *
📍 ROUPY	M. Xavier PAMART M. Daniel DOPIERALSKI *
📍 SAVY	M. Yannick HUMAIN M. Philippe HERMANT
📍 SEBONCOURT	M. Hugues LEGRAND Mme Sylvie DUBOIS
📍 SEQUEHART	M. Philippe REMY Mme Jaquiline EUSTACHE *
📍 SERAIN	M. Claude CERUSO M. Laurent OZOUF *
📍 TREFFCON	Mme Véronique ROZIER Mme Anic URIER *
📍 VAUX-EN-VERMANDOIS	M. THOMAS Philippe M. Alain CATRY *
📍 VENDELLES	M. Stéphane PRUVOST Mme Estelle PENANT *
📍 VENDHUILE	M. Xavier PASSET M. Éric FLAMANT *
📍 VERMAND	M. Jean-Pierre BONIFACE Mme Sandrine HELOIRE
📍 VILLERET	M. Jean-Michel MARIE M. Christian MARTINE *

En gras, les délégués titulaires
Avec un astérisque, les délégués suppléants

20
Commissions
thématiques
étudient
et proposent

Le réseau
des directeurs
et partenaires
apporte son expertise
opérationnelle sur la
préparation des projets

Le bureau
oriente et donne
l'impulsion politique

Le conseil
communautaire
débat et décide

Les services
communautaires
mettent en œuvre les
décisions et accompagnent
les réflexions des
commissions

LES COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES

Depuis sa création, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois a vu ses compétences élargies par la loi et a multiplié les actions au bénéfice de ses habitants. Elle est devenue aujourd'hui un acteur majeur du développement local.

Compétences obligatoires



Aménagement de l'espace, SCoT et PLUi



Collecte et traitement des déchets ménagers



Développement économique



Promotion du tourisme



Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences optionnelles

➔ Politique du **logement et du cadre de vie** d'intérêt communautaire

➔ **Actions sociales** d'intérêt communautaire

➔ Actions de **formation, d'insertion et d'emploi**

➔ Création, aménagement et entretien de la **voirie** d'intérêt communautaire (voir tableau page suivante)

Compétences supplémentaires

- ➔ **Aménagement** du territoire :
 - tout document d'orientation ou d'aménagement du territoire à l'échelle communautaire,
 - élaboration et suivi du projet de territoire du Vermandois,
 - schéma d'aménagement des eaux,
 - réseaux et services locaux de communication électroniques.
- ➔ Service Public **d'Assainissement Non Collectif**
- ➔ **Soutien financier aux écoles de musique** de Vermand et de Bohain-en-Vermandois et au centre de musique actuelle de Fresnoy-le-Grand
- ➔ Abonnement **Internet pour les écoles** primaires et maternelles
- ➔ Animation des **sites de technologie d'information** et de communication
- ➔ **Fournitures scolaires pour les psychologues scolaires** et les réseaux d'aides aux enfants en difficulté
- ➔ **Participations financières versées aux collèges** du territoire pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger ou pour la réalisation d'activités culturelles au sein des collèges
- ➔ **Groupement d'achats** communaux
- ➔ Création, aménagement et gestion **d'équipements touristiques**

Voirie d'intérêt communautaire

<i>Liaisons</i>	<i>Communes</i>	<i>N° de voie</i>	<i>Nom de la voie</i>
Beaurevoir - Serain	Beaurevoir	29	Chemin de Serain
	Serain	15	Rue du Commandant Cappelier
	Beaurevoir	234	Chemin de Malincourt
Becquigny - Bohain-en-Vermandois	Becquigny	10	Chemin de Becquigny
	Bohain-en-Vermandois	78	Rue de Becquigny
Bellicourt - Gouy	Bellicourt	9	Chemin de Bellicourt
	Gouy	12	Chemin de Gouy
Bellenglise - Magny-la-Fosse Joncourt	Bellenglise	5	Chemin de Bellenglise
	Magny-la-Fosse	6	Chemin de Bellenglise
	Magny-la-Fosse	400	Rue des Lilas
	Joncourt	6	Rue de Bellenglise
Gouy - Bony	Gouy	9	Chemin de Bony
	Bony		RD1044 à N°9 Gouy
Levergies - Ramicourt	Levergies	15	Rue de Prézelle
	Ramicourt	3	Chemin de Prézelle
Becquigny - Prémont	Becquigny	11	Chemin de Becquigny
	Prémont	12	Chemin de Prémont
Jeancourt - Vendelles	Becquigny	7	Chemin Vert Rue des Tisserands
	Prémont	2	Rue de Vendelles
Douchy - Fluquières	Douchy	9	Chemin de Fluquières
	Fluquières	13	Chemin de Douchy
Fluquières - Étreillers	Fluquières	9	Rue de Charron
	Étreillers	13	ex RD 56
Roupy - Savy	Roupy	1	Grande Rue
	Savy	4	Rue de Roupy
Bellicourt - Riqueval	Bellicourt	8	Chemin de Riqueval



ORGANISATION DES SERVICES

Pour mettre en œuvre sa politique communautaire, le Pays du Vermandois dispose de services de proximité.

En 2020, ce sont **78 agents permanents** au service de la population.

La direction générale, sous l'autorité du Président, coordonne l'action des services, répartie en plusieurs pôles.





FINANCES

Les budgets 2020 ont permis de poursuivre et de mener des projets structurants et de développer les services communautaires pour les habitants.

FISCALITÉ INTERCOMMUNALE

La Communauté de Communes dispose d'une fiscalité composée de :

- ➔ Impôts des ménages (Taxe d'habitation, Taxe foncière bâti et non-bâti) pour **2 058 402 €**
- ➔ Impôt économique composé de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises) et la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) pour **2 853 661 €**
- ➔ L'imposition forfaitaire des Entreprises de réseaux (IFER) dûe aux éoliennes principalement pour **940 733 €**
- ➔ La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) pour **85 371 €**
- ➔ Allocations compensatrices pour **390 954 €**

Le territoire de la Communauté de communes a bénéficié du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et Communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées afin de réduire les inégalités entre les territoires.

Son attribution se fait au titre de la répartition de droit commun pour notre territoire. Par ce biais, en 2020, **257 580 € ont été alloués à la Communauté de Communes et 637 654 € aux communes.**

Le Pays du Vermandois a enregistré une capacité d'autofinancement en hausse et un faible endettement.

Toutefois la Communauté de Communes compte-tenu de la réforme de 2010 est contributrice au Fonds National de Garantie Individuelle des ressources (FNGIR) par un reversement de **975 681 €**.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes reverse **3 307 758,32 €** aux communes «déficitaires» et perçoit **18 575,25 €** des communes «bénéficiaires».

Commune

Attribution de
compensation en 2020

ATTILLY	-1 951,71 €	JONCOURT	-396,50 €
AUBENCHEUL-AUX-BOIS	14 615,17 €	LANCHY	-403,14 €
BEAUREVOIR	123 352,50 €	LE CATELET	12 712,05 €
BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS	28 368,01 €	LEHAUCOURT	2 158,65 €
BECQUIGNY	-3 036,96 €	LEMPIRE	10 364,94 €
BELLENGLISE	-980,33 €	LE VERGIES	5 763,99 €
BELLICOURT	2 047,32 €	LEVERGUIER	668,40 €
BOHAIN-EN-VERMANDOIS	1 051 477,78 €	MAGNY-LA-FOSSE	11 715,47 €
BONY	-813,41 €	MAISSEMY	-889,51 €
BRANCOURT-LE-GRAND	17 628,99 €	MONTBREHAIN	10 141,53 €
CAULAINCOURT	2 922,59 €	MONTIGNY-EN-ARROUAISE	11 231,63 €
CROIX-FONSOMME	5,50 €	NAUROY	31 744,21 €
DOUCHY	-1 798,71 €	PONTRU	2 783,53 €
ESTREES	68 557,27 €	PONTRUET	18 720,54 €
ETAVES-ET-BOCQUIAUX	2 137,04 €	PREMONT	16 490,61 €
ETREILLERS	50 793,77 €	RAMICOURT	2 308,22 €
FLUQUIERES	-3 124,68 €	ROUPY	787,28 €
FONTAINE-UTERTE	-768,36 €	SAVY	27 274,93 €
FORESTE	4 661,87 €	SEBONCOURT	397 242,20 €
FRANCILLY-SELENCY	40 665,17 €	SEQUEHART	9 395,91 €
FRESNOY-LE-GRAND	868 848,44 €	SERAIN	15 940,62 €
GERMAINE	-571,87 €	TREFCON	814,75 €
GOUY	23 268,55 €	VAUX-EN-VERMANDOIS	-352,09 €
GRICOURT	52 266,08 €	VENDELLES	-1 086,04 €
HARGICOURT	16 767,66 €	VENDHUILE	45 640,82 €
HOLNON	262 529,70 €	VERMAND	32 948,76 €
JEANCOURT	-2 401,94 €	VILLERET	9 995,87 €

ÉVOLUTION DES TAUX DE LA FISCALITÉ INTERCOMMUNALE

Les taux intercommunaux sont restés inchangés en 2020 par rapport à ceux de 2019, tant pour la «fiscalité ménage» que pour la «fiscalité entreprise» :

➤ **Taxe d'Habitation : 7,42 %**

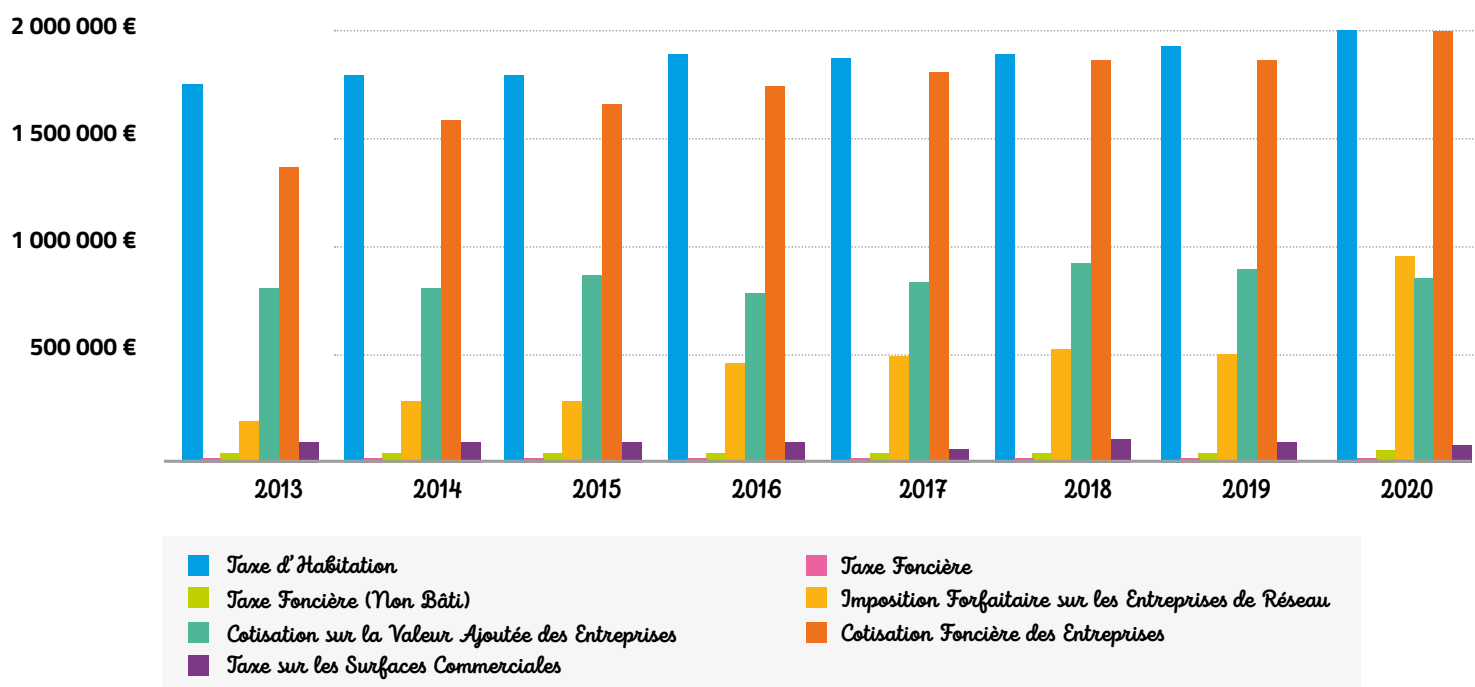
➤ **Taxe Foncière (Bâti) : 0,038%**

➤ **Taxe Foncière (Non Bâti) : 1,50 %**

➤ **Cotisation Foncière des Entreprises : 20,84 %**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'Habitation	1 780 350 €	1 794 818 €	1 894 780 €	1 860 417 €	1 882 751 €	1 922 967 €	1 932 391 €
Taxe Foncière	7 658 €	8 019 €	8 100 €	8 615 €	8 710 €	9 036 €	9 178 €
Taxe Foncière Non Bâti	43 865 €	4 4276 €	44 673 €	45 735 €	46 230 €	47 340 €	47 955 €
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	294 458 €	297 095 €	466 667 €	496 348 €	525 269 €	512 338 €	874 542 €
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	820 122 €	87 0961 €	796 031 €	841 207 €	921 101 €	914 160 €	845 727 €
Cotisation Foncière des Entreprises	1 594 260 €	1 660 323 €	1 757 646 €	1 804 119 €	1 864 972 €	1 865 180 €	2 007 934 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales	91 409 €	95 012 €	87 190 €	59 824 €	116 152 €	92 247 €	89 145 €

ÉVOLUTION PRODUIT DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

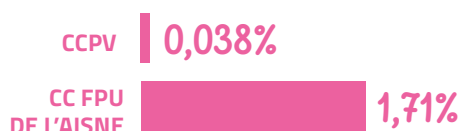


COMPARAISON DES TAUX D'IMPOSITION

Taxe d'Habitation



Taxe foncière (bâti)



Taxe foncière (non bâti)



Cotisation Foncière des Entreprises



DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des établissements publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre comprend deux composantes :

La Dotation d'intercommunalité

Elle constitue la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux Collectivités territoriales.

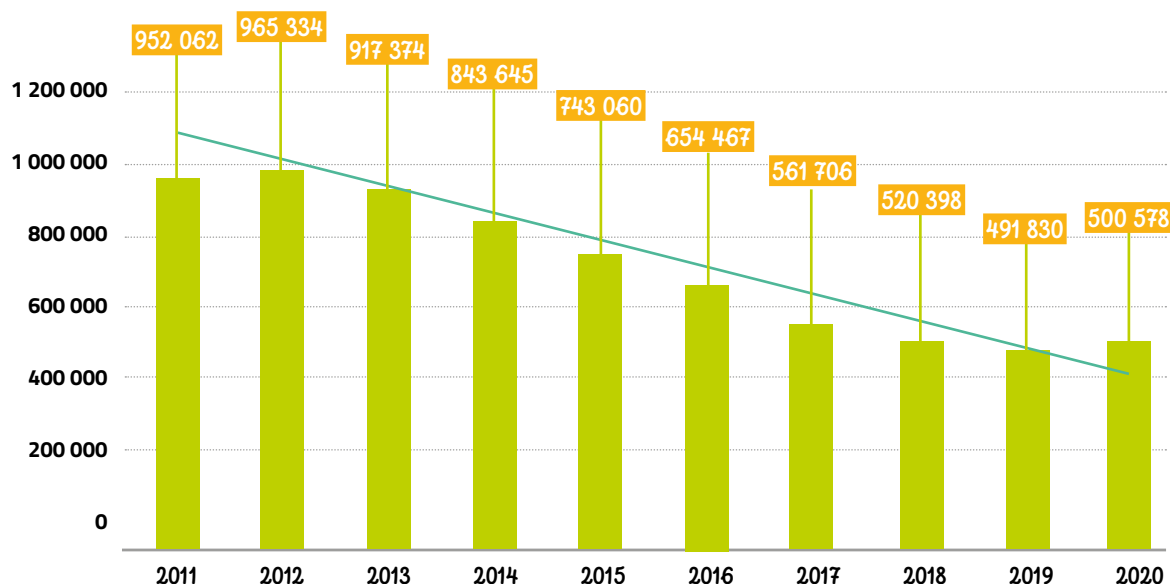
Son montant 2020 s'élève à :
500 578 €

La Dotation de compensation

Elle correspond à l'ancienne compensation «part salaires» et à la compensation que percevaient certains EPCI au titre des baisses de dotation de compensation de taxe professionnelle subies entre 1998 et 2001.

Son montant 2020 s'élève à :
1 012 812 €

Évolution de la DGF



COEFFICIENT D'INTÉGRATION FISCALE (CIF)

Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) permet de mesurer l'intégration d'un EPCI au travers du rapport entre la fiscalité qu'il lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes et leurs groupements. Il constitue un indicateur de la part des compétences exercées au niveau du groupement.

Le principe est simple : plus les communes auront transféré de pouvoir fiscal au groupement, plus on supposera qu'elles lui auront également transféré des compétences.

Dès lors, plus les communes auront «mis en commun au niveau de l'intercommunalité», plus la DGF sera valorisée.

En définitive, le CIF des communautés de communes est égal au rapport entre :

- ➔ les recettes de l'EPCI minorées des dépenses de transfert (sauf pour les EPCI à fiscalité additionnelle)
- ➔ et les mêmes recettes perçues par les communes regroupées et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale sur le territoire de celles-ci (c'est-à-dire syndicats intercommunaux inclus).

Valeur 2020 : 0,287726

DETTE

La Communauté de Communes est faiblement endettée.

Budget Champs des lavoirs Bâtiment 1

Emprunt réalisé pour la construction d'un bâtiment industriel

Échéance 2020 : **36 602,68 €**

Capital restant dû au
31.12.2020 : **35 198,31 €**

Dernière échéance :
25.04.2021

Budget Déchets ménagers

Emprunt réalisé pour l'achat d'un compacteur

Échéance 2020 : **5 684,28 €**

Capital restant dû au
31.12.2020 : **5 656,00 €**

Dernière échéance :
05.12.2021

Emprunt réalisé pour la remise aux normes de la déchèterie de VERMAND

Échéance 2020 : **30 814,52 €**

Capital restant dû au
31.12.2020 : **396 481,35 €**

Dernière échéance :
25.08.2034

Budget CCPV

Emprunt réalisé pour le financement de travaux de voirie

Échéance 2020 : **58 638,20 €**

Capital restant dû au
31.12.2020 : **173 652,23 €**

Dernière échéance : **05.10.2023**

FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS BUDGETS

La Communauté de Communes gère plusieurs budgets :

➔ Budget général

En 2020, 1 962 mandats ont été établis et 811 titres

➔ Budgets annexes industriels :

- Zone Champs des Lavoirs

En 2020, 8 mandats ont été établis et 3 titres

- Zone Champs des Lavoirs Bâtiment 1

En 2020, 8 mandats ont été établis et 8 titres

- Hôtel d'Entreprise Moulin Mayeux

En 2020, 6 mandats ont été établis et 12 titres

- Zone Moulin Mayeux Bâtiment 2

En 2020, 5 mandats ont été établis et 5 titres

- Zone Moulin Mayeux

En 2020, 11 mandats ont été établis et 3 titres

- Zone artisanale Holnon

En 2020, 4 mandats ont été établis

➔ Budget annexe Déchets ménagers

➔ Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif

➔ Budget annexe Office de Tourisme

Section de fonctionnement

Total des dépenses
9 218 385,84 €

Total des recettes
9 552 465,86 €

Résultat de l'exercice
334 080,02 €

Report exercice n-1
1 946 418,54 €

Résultat de clôture
2 280 498,56 €

Excédent réel de fonctionnement
2 280 498,56 €

Section d'investissement

	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	1 112 756,28 €	571 738,20 €
Recettes	1 020 416,19 €	222 630 €
Résultat de l'exercice	- 92 340,09 €	
Report n-1	537 807,56 €	
Déficit de clôture		- 349 108,20 €
Excédent de clôture	445 467,47 €	
Résultat cumulé (Réalisé + RàR)	96 359,27 €	

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2020

2 725 966,03 €

Résultat Zone Champs des Lavoirs
66 737,63 €

Résultat Zone champs
des lavoirs Bât 1
- 374 408,09 €

Résultat HE1 Moulin Mayeux
59 699,28 €

Résultat
Zone Moulin Mayeux Bat 2
- 190 747,26 €

Résultat Zone artisanale Holnon
- 5 971,14 €

Résultat Zone Moulin Mayeux
94 299,05 €

RÉSULTAT CONSOLIDÉ

2 375 575,50 €

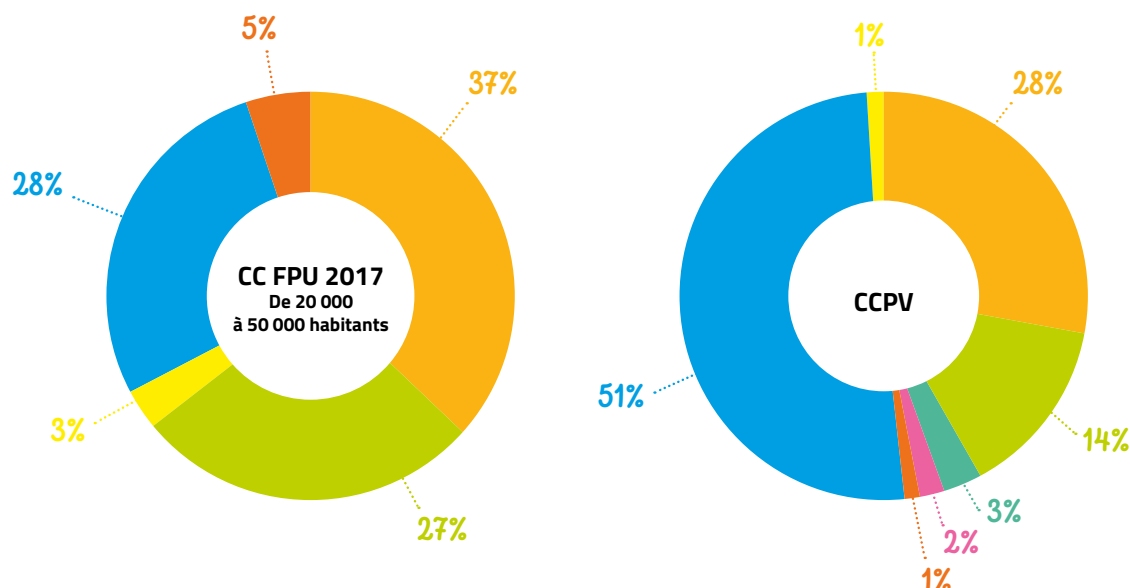
STRUCTURE ET MONTANTS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL

	Frais de personnel	Charges à caractère général	Contingents et participations	Subventions versées	Charges financières	Attribution Compensation / Dotation Solidarité Communautaire	Autres dont contingents et participations et subventions versées
CC FPU 2017 De 20 000 à 50 000 hab.	37%	27%	0%	0%	3%	28%	5%
CCPV	28%	14%	3%	2%	1%	51%	1%

COMPARAISON DE LA CCPV AVEC D'AUTRES COMMUNAUTÉS

DE COMMUNES À FPU



- Frais de personnel
- Charges à caractère général
- Contingents et participations
- Attribution Compensation / Dotation Solidarité Communautaire
- Autres dont contingents et participations et subventions versées
- Subventions versées
- Charges financières

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN €/HABITANT

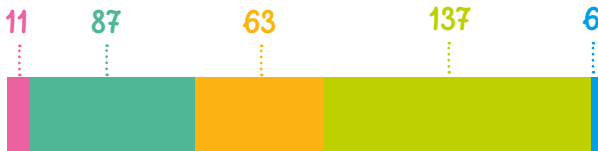
BUDGET PRINCIPAL

	CC FPU source 2015	CCPV
Produits des services	31	11
Dotations et participations	108	87
Recettes fiscales (nettes des AC et DSC)	234	63
Recettes fiscales équivalentes aux reversements de fiscalité	129	137
Autres	16	6

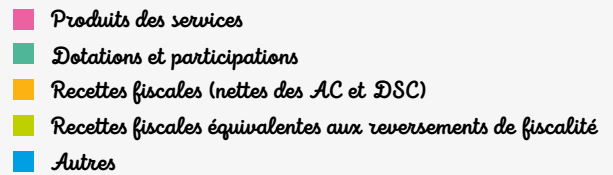
COMPARAISON DE LA CCPV AVEC D'AUTRES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES À FPU



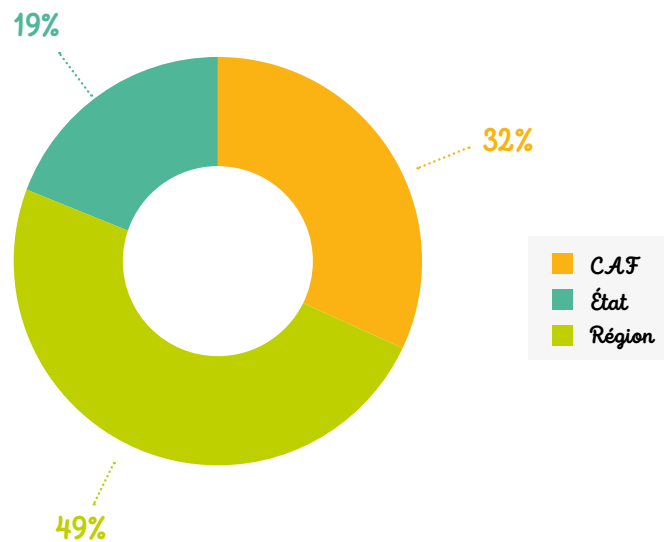
CC FPU
Source 2015



CCPV



SUBVENTIONS REÇUES SELON LA PROVENANCE



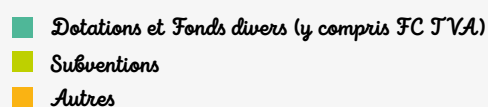
RECETTES D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNTS EN €/HABITANT BUDGET PRINCIPAL



CC FPU



CCPV



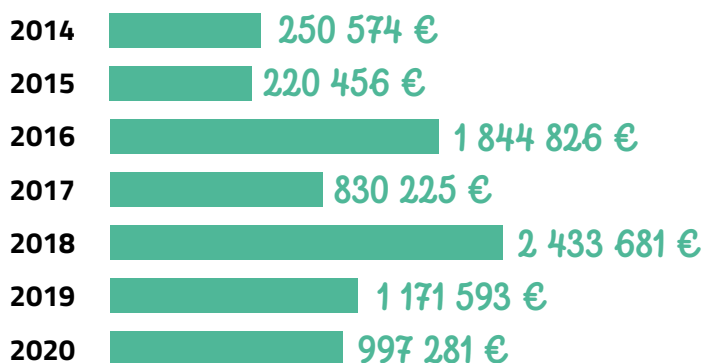
ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

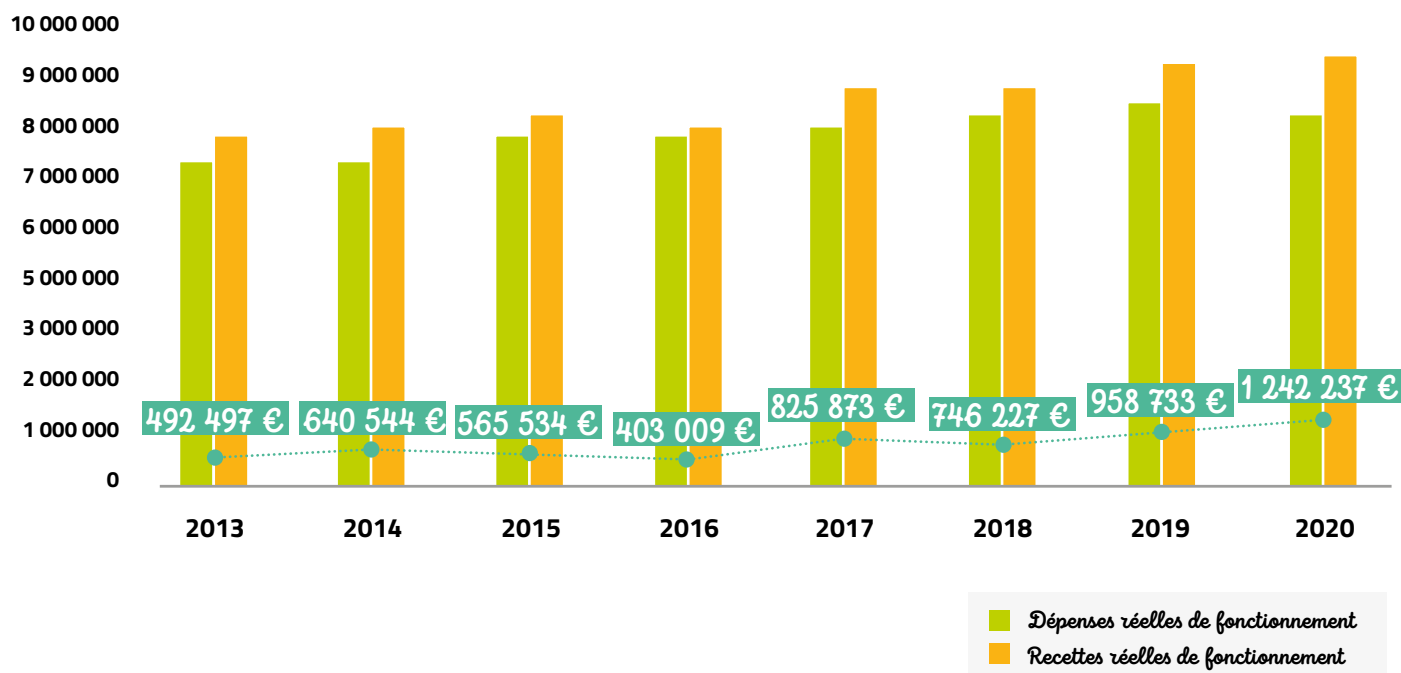


ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Dépenses comprenant les dépenses réelles du budget général et des budgets économiques sans les dépenses d'emprunt.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME

Section de fonctionnement

Total des dépenses

64 458,91 €

Total des recettes

42 675,19 €

Résultat de l'exercice

- 21 783,72 €

Report exercice n-1

34 019,74 €

Résultat de clôture

12 236,02 €

Excédent réel de fonctionnement

12 236,02 €

Résultat de clôture 2020

12 236,02 €

En 2020, 46 mandats ont été établis et 53 titres.



COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DES DÉCHETS MÉNAGERS

Section de fonctionnement

Total des dépenses

3 659 459,91 €

Total des recettes

3 758 209,85 €

Résultat de l'exercice

98 749,94 €

Report exercice n-1

113 555,49 €

Résultat de clôture

212 305,43 €

Besoin de financement à affecter
à la section d'investissement

0 €

Excédent réel de fonctionnement

212 305,43 €

En 2020, 769 mandats ont été établis et 574 titres.

Section d'investissement

	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	1 301 154,04 €	251 390,18 €
Recettes	935 583,01 €	142 395,00 €
Résultat de l'exercice	- 365 571,03 €	
Report n-1	1 274 368,78 €	
Excédent de clôture	908 797,75 €	- 108 995,1 €
Résultat cumulé (Réalisé + RàR)	799 802,57 €	
Résultat de clôture 2020	1 121 103,18 €	

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DU SERVICE

D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Section de fonctionnement

Total des dépenses

93 540,83 €

Total des recettes

80 462,98 €

Résultat de l'exercice

- 13 077,85 €

Report exercice n-1

29 829,69 €

Résultat de clôture

16 751,84 €

Besoin de financement à affecter
à la section d'investissement

0 €

Excédent réel de fonctionnement

16 751,84 €

En 2020, 101 mandats ont été établis et 99 titres.

Section d'investissement

	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	5 391,96 €	-
Recettes	1 947,76 €	-
Résultat de l'exercice	- 3 444,20 €	
Report n-1	8 751,97 €	
Excédent de clôture	5 307,77 €	-
Résultat cumulé (Réalisé + RàR)	5 307,77 €	
Résultat de clôture 2020	22 059,61 €	

Au total sur l'année 2020, 2 920 mandats
ont été établis et 1 578 titres.

COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique gère la mise en œuvre des procédures de consultation des entreprises pour des achats en matière de fournitures, services et travaux.

LA COMMANDE PUBLIQUE EN 2020



17 Marchés à procédure adaptée (M.A.P.A)



13 Consultations



Scannez pour accéder au détail des marchés publics passés en 2020



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service Développement économique assure l'accueil et l'information des entreprises du territoire. Il est à l'écoute des entrepreneurs et des porteurs de projets afin de les conseiller et les soutenir dans leurs démarches de création, reprise ou développement d'activité. Il gère 3 zones d'activités situées à Bohain-en-Vermandois, Holnon et Vermand.

L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire et économique et son impact sur le tissu économique local. La Communauté de Communes du Vermandois s'est rapidement mobilisée pendant la période de confinement pour mettre en place des mesures financières exceptionnelles afin de soutenir les entreprises locales.

« FONDS DE SOLIDARITÉ COVID-19 » À DESTINATION DES TPE (TRÈS PETITES ENTREPRISES)

Ce fonds de solidarité spécifique à destination des « TPE » de moins de 5 salariés, non éligibles au Fonds de Solidarité National, a été déployé sur le territoire du Vermandois entre le 29 juin et le 10 novembre 2020, piloté par le service Développement économique.

Cette aide directe, soumise à certaines conditions d'attribution, était destinée aux entreprises (industrie – commerce – artisanat) dont le siège social se situe dans l'une des 54 communes du territoire du Vermandois. Étaient visées les entreprises et commerces particulièrement impactés par la crise liée à la Covid, dont certains établissements ont subi des fermetures administratives.

CHIFFRES Clés



5 comités d'agrément ont été organisés avec la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et de la Chambre de Métiers.



46 commerces et entreprises ont été aidés



Le total des subventions accordées a été de **37 000 €**



PARTICIPATION AU « FONDS DE RELANCE HAUTS-DE-FRANCE »

La Communauté de Communes du Vermandois s'est associée au FONDS DE RELANCE créé par la région Hauts-de-France et la Banque des Territoires.

Ce dispositif revêt la forme d'une avance remboursable, de 5 000 à 15 000€, à 0% sans garantie. Cette aide concerne les entreprises de moins de 10 salariés immatriculées en Hauts-de-France, n'ayant pas accès aux solutions de financement et/ou dans l'incapacité d'obtenir un concours bancaire au regard de leur besoin de fonds de roulement.

La Communauté de Communes du Vermandois a apporté son concours financier à hauteur de 2 € par habitant. Deux entreprises du Vermandois ont été bénéficiaires des avances Fonds de Relance pour un montant total de **17 500 €**.



PLATEFORME INITIATIVE AISNE - ANTENNE VERMANDOIS

La Communauté de Communes du Vermandois, partenaire de l'Association INITIATIVE AISNE, a abondé la somme de 7 952 € (0,25€/habitant/an) pour le Fonds des Prêts afin d'accompagner la création, la reprise et le développement des entreprises

Le service a participé de manière ininterrompue aux comités des prêts en visioconférence, pour permettre la continuité de l'activité de la plateforme pendant la période de confinement.



CHIFFRES Clés

 **7 Prêts engagés**
(Prêts d'Honneur Création/Prêt Jeunes ou Fonds de Relance)

 **65 500 €** accordés

 **11 emplois directs**
créés ou maintenus

Activités des Bénéficiaires

- Chaudronnerie (Ramicourt)
- Fabrication de boissons (Etreillers)
- Transport (Bohain-en-Vermandois)
- Restauration (Bellicourt)
- Espaces verts (Lehaucourt)
- Restauration (Vermand)
- Coiffeur (Lehaucourt)

LANCEMENT D'UNE MARKETPLACE TERRITORIALE

Différentes réunions préparatoires ont eu lieu pendant le dernier trimestre 2020 pour la création d'une solution de commerce en ligne, destinée à aider les commerçants et entreprises du territoire à multiplier leurs canaux de vente dans un contexte de crise sanitaire.

Une convention de partenariat avec la CCI de l'Aisne a vu le jour le 8 décembre 2020, après un vaste travail préparatoire pour la création de la marketplace VERMANDOIS-SHOPPING.COM en tant que déclinaison de la plateforme départementale Aisne-Shopping.com.

Un accompagnement personnalisé ainsi que des formations étant également prévues pour les aider dans une démarche de digitalisation pour suivre les nouvelles tendances d'achat et du commerce en ligne.

VERMANDOIS
-SHOPPING.COM

55 commerces et entreprises ont pu adhérer à la plateforme Vermandois-shopping.com



Achevez Vermandois

Vous souhaitez acheter local, découvrez sur notre plateforme de vente en ligne les produits des commerçants du territoire

Retrouvez ici les commerçants du Vermandois présents sur notre plateforme



Y'a
d'la joie
dans le
VERMANDOIS
-SHOPPING.COM



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La fréquentation de l'année 2020 a été très fortement impactée par la fermeture des structures touristiques du Vermandois, en raison de la pandémie de Covid-19 .

Après la mise en place d'un protocole sanitaire adéquat pour recevoir le public dans les meilleures conditions et dans le respect des gestes barrière (jauges de visiteurs selon les surfaces de nos locaux, parcours à sens unique, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, mise à disposition de gel hydroalcoolique), **une autorisation de la Préfecture de l'Aisne a été transmise à la Communauté de Communes pour la réouverture des lieux de visite durant la période « estivale ».**

L'OFFICE DE TOURISME

➔ *ouverture de 167 jours*
(300 jours habituellement)

LE MUSÉE DU TOUAGE

➔ *ouverture de 148 jours*
(300 jours habituellement)

LA MAISON DU TEXTILE

➔ *ouverture de 126 jours*
(250 jours habituellement)

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE 2020



L'Office de Tourisme du Pays du Vermandois a accueilli
2 004 personnes
(-64,6% par rapport à 2019)
dont 7,8% d'étrangers provenant pour 60% de Belgique.



L'aire de services camping-car « du Site de Riqueval » a accueilli plus de
300 camping-cars
(-44% par rapport à 2019)



Le Musée du Touage a accueilli
940 personnes
(-75% par rapport à 2019)



La Maison du Textile a accueilli
1 771 personnes
(-59% par rapport à 2019)
dont 951 qui ont visité le musée ou participé à des animations mises en place.

RÉSEAU PROSCITEC

Le Musée du Touage et La Maison du Textile sont adhérents au réseau PROSCITEC (Promotion des Sciences et Techniques) depuis 2016. Avec son réseau de plus de 120 musées et partenaires, PROSCITEC valorise les savoir-faire, les métiers et les industries qui ont marqué l'histoire de la région des Hauts-de-France. À travers différentes actions (expositions, publications, inventaires, visites d'entreprises...) PROSCITEC et son réseau participent ainsi à la dynamique culturelle, touristique et économique du territoire.

ACTIONS 2020 MENÉES DANS LE CADRE DE CE RÉSEAU :

- ➔ Présence au salon Tourissima à Lille, les 17 et 18 janvier 2020 avec présentation de matériel issu des collections de nos musées et animation autour d'un métier à tisser vertical
- ➔ Saisie de fiches de renseignements sur les collections de La Maison du Textile pour le logiciel d'inventaire.
- ➔ Participation à la création et à la mise à jour de la nouvelle version du site Internet <https://proscitec.asso.fr/>
- ➔ Participation de La Maison du Textile à l'opération thématique 2020 « Du beau à l'utile, une histoire de design industriel » avec l'organisation d'un défilé de mode en collaboration avec l'association « Les Amis de la Dentelle » de Caudry (programmé pour la Nuit des Musées du 16 mai 2020 et reporté aux Journées du Patrimoine de septembre 2021).



PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Les outils de communication et de promotion

LES ÉDITIONS

- ➔ **Brochure « Hébergements »** sur les logements déclarés et qui ont répondu favorablement à la création de ce document (édition repoussée à 2021 en raison du contexte sanitaire)
- ➔ Élaboration de la **brochure annuelle « Fêtes et Manifestations » 2020** (non éditée en raison de l'annulation de très nombreux événements prévus)
- ➔ Réalisation en interne de **flyers et affiches de promotion**, relatives aux animations mises en place par l'Office de Tourisme du Vermandois et les 4 musées du territoire



INSERTIONS D'ENCARTS PUBLICITAIRES, PUBLI-REPORTAGES ET RELATIONS PRESSE

- ➔ Insertion publicitaire dans les éditions : « Village des Métiers d'Antan et Musée Motobécane de Saint-Quentin », « St-Quentin Mag », « O'de France News », « Aisne Nouvelle » et « Courrier Picard »
- ➔ Reportage pour le magazine de la Fédération belge-flamande de campeurs et caravaniers « Vlaamse Kampeertoeristen »
- ➔ Dossiers de presse

PRÉSENCE EN LIGNE

- ➔ Mise à jour et animation du site internet de l'Office de Tourisme
- ➔ Mise à jour et alimentation du Système d'Information Marketing (SIM)
- ➔ Animation des pages Facebook de l'Office de Tourisme, du Musée du Touage et de La Maison du Textile

La promotion des sites et activités du territoire

- ➔ Présence au salon Tourissima à Lille, les 17 et 18 janvier 2020.
- ➔ Participation aux marchés fermiers organisés par la CCPV sur le site de Riqueval (de juin à octobre 2020) et sur la commune de Vermand (de mai à octobre et en décembre 2020)
- ➔ Participation de La Maison du Textile au Salon de la Petite Enfance organisé par le CASOC de Fresnoy-le-Grand (30 septembre 2020) avec mise en place d'ateliers créatifs à destination des enfants.

CAMPAGNE RADIO DE SPOTS PUBLICITAIRES ET REPORTAGE TÉLÉVISÉ

- ➔ Radio Chérie FM, Virgin Radio : réouverture des lieux de visite
- ➔ Via MaTélé, la chaîne locale de Saint-Quentin : rencontres-témoignages pour les commémorations des 80 ans de la Seconde Guerre mondiale
- ➔ Facebook Live de « J'M l'Aisne » : découverte du site de Riqueval



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE TOURISTIQUE

De nombreux évènements ont été reportés ou annulés en raison de la pandémie. Toutefois quelques actions ont pu se dérouler.

Commémoration des 80 ans de la Seconde Guerre mondiale du 19 février au 11 mars

Tournage vidéo de **11 rencontres/témoignages** « *Les enfants du Vermandois se souviennent* », entre des personnes ayant vécu la guerre 1939-1945 et des enfants d'aujourd'hui. L'installation d'une nouvelle borne tactile à l'Office de Tourisme permet au public de visionner ces séquences.



Exposition Henri Matisse du 15 septembre au 31 décembre

Sur le thème « *Henri Matisse et le textile, hommage au travers de la création contemporaine* » :

- ➔ présentation d'œuvres d'une douzaine d'artistes de la région à La Maison du Textile
- ➔ réalisation d'un livret de visite

Les Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre

Sur le thème « *Patrimoine & éducation : apprendre pour la vie !* ».

Découverte gratuite de La Maison du Textile et du Musée du Touage avec animations.

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Taxe de séjour



Scanner pour accéder aux taux et tarifs de la taxe de séjour dans le Vermandois

Recette de taxe de séjour en 2020 : 12 252,43 €

Mise en place depuis 2011 par la Communauté de Communes du Pays du Vermandois, la taxe de séjour est réglée par toute personne séjournant à titre onéreux dans un hébergement touristique situé sur le territoire du Vermandois. Elle est économiquement neutre pour les hébergeurs qui ajoutent le montant de taxe à leur facture et la reversent périodiquement à la Communauté de Communes.

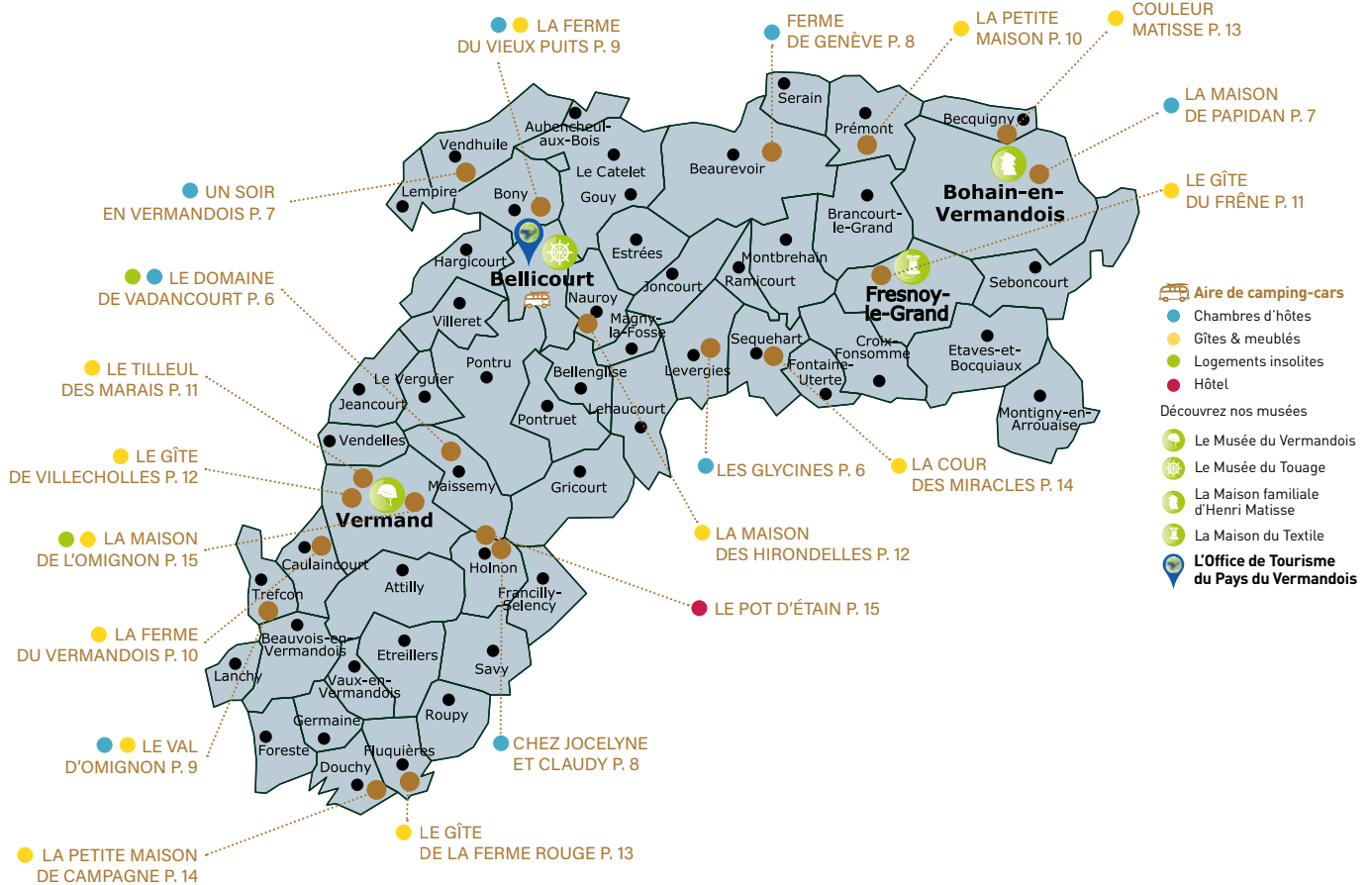
La taxe de séjour est due par personne et par nuit.

Son montant varie :

- ➔ en fonction du type d'hébergement (hôtel, meublé de tourisme, camping...)
- ➔ selon que l'hébergement soit classé ou non

Hébergements

L'offre d'hébergements touristiques s'étoffe encore dans le Vermandois avec l'arrivée d'un nouveau lieu d'hébergement en 2020 : **La Ferme de Genève située à Beaufeuvoir.**



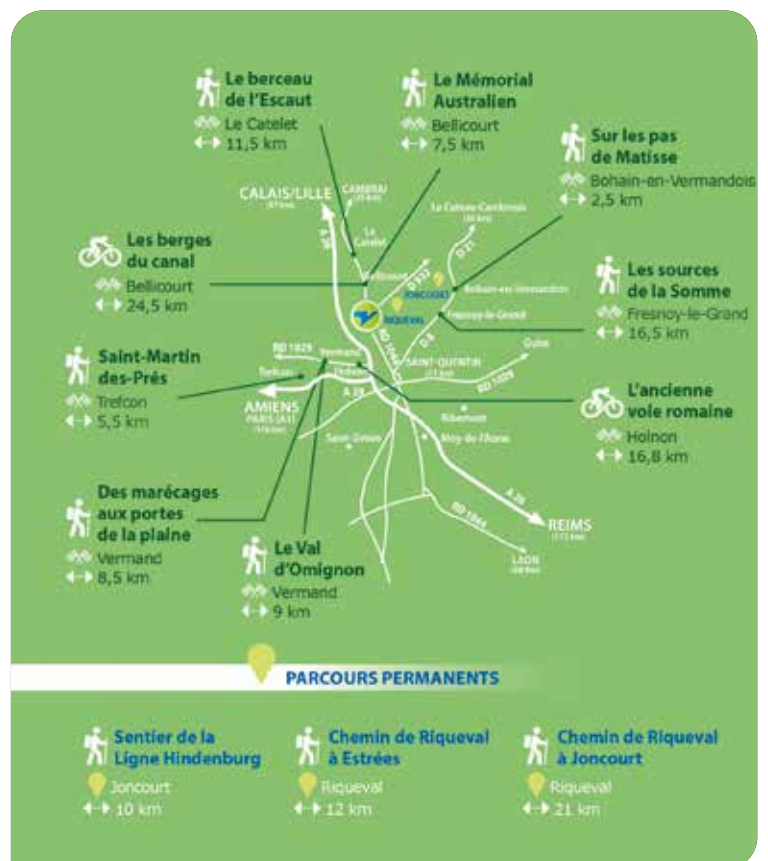
Chemins de randonnée

7 CHEMINS PÉDESTRES

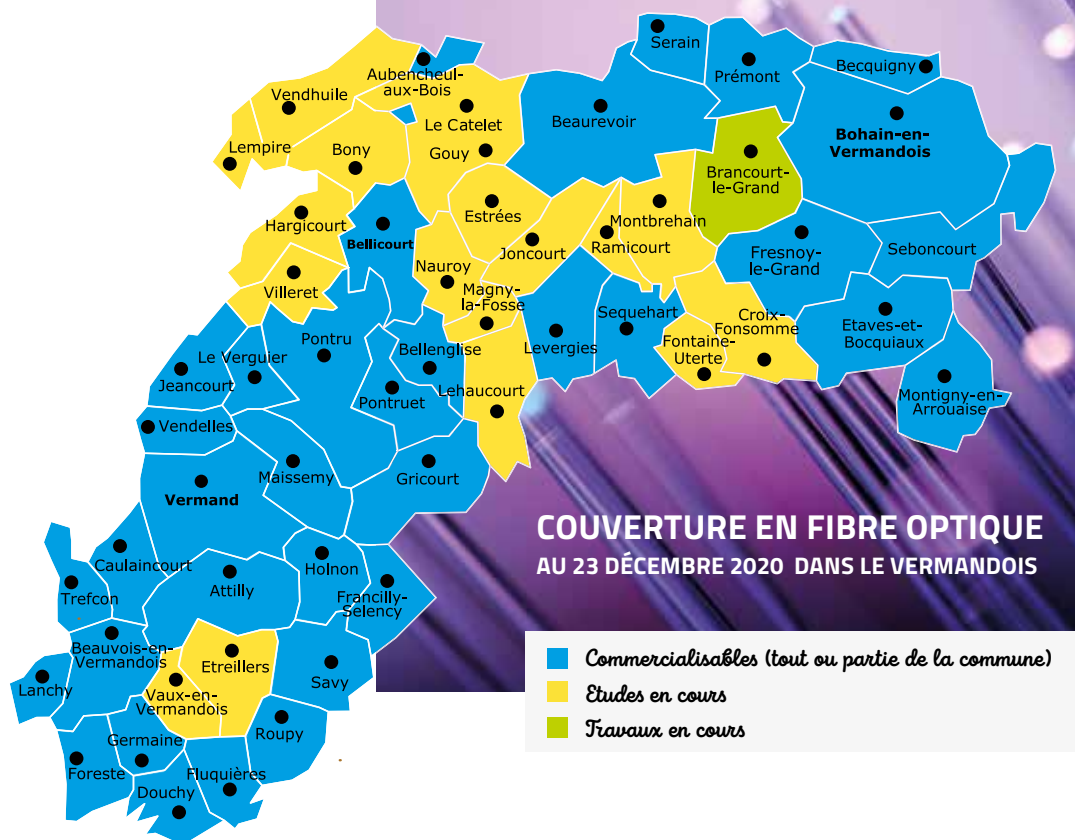
2 CHEMINS VTT

Entretien et valorisation des chemins de randonnée :

- ➔ Remplacement et mise en place d'un nouveau mobilier de balisage dans le cadre de la politique départementale de la randonnée
- ➔ Actualisation des fiches de randonnées téléchargeables sur le site de la randonnée dans l'Aisne (<https://www.randonner.fr/>)



FIBRE OPTIQUE



Le projet départemental RAISO (Réseau Aisne Optique) porté par l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA) en partenariat étroit avec le Conseil Départemental, vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne par une infrastructure en fibre optique pérenne et évolutive.



Au Pays du Vermandois, les travaux sont réalisés par l'USEDA. Les premières prises ont été commercialisées au cours de l'année 2017 et elles continuent d'être déployées.

Internet dans les écoles

Chaque année la Communauté de Communes finance l'accès à Internet pour les établissements scolaires de son territoire, qu'elles soient en ADSL ou en fibre optique. En 2020 cela représente un montant de **22 284 €**.

CHIFFRES Clés



37 communes dont les prises sont commercialisables au 23 décembre 2020



278 514,50 € en 2020 pour financer le projet

Plus d'infos sur la fibre dans le Vermandois : <https://raiso02.fr/>



VERMANDOIS EN LIGNE

L'objectif de ce programme est de se mobiliser pour lutter contre la fracture numérique et permettre aux usagers d'être autonome sur leurs outils. Pour cela des postes numériques sont mis à la disposition de la population sur 4 sites :

- 📍 *Beauvevoir*
- 📍 *Nauroy (fermeture mai 2020)*
- 📍 *Savy (fermeture mai 2020)*
- 📍 *Vermand*

L'année a été compliquée dans la situation sanitaire liée à la Covid, avec la fermeture des sites durant les périodes de confinement. Les ateliers ont repris doucement et selon les règles sanitaires imposées.

Pour des raisons de fréquentation les sites de Nauroy et Savy ont fermé en mai 2020.

Les thèmes des ateliers sont nombreux. Ils sont adaptés en fonction des demandes des usagers et des niveaux de chacun :

- ➔ La création d'une boîte mail, gérer l'envoi et la réception des courriels simples mais aussi apprendre l'enregistrement et l'envoi des pièces jointes.
- ➔ Savoir créer ses comptes administratifs et médicaux en ligne.
- ➔ Savoir imprimer et numériser des documents afin de pouvoir les transmettre aux services administratifs.
- ➔ Apprendre l'utilisation des smartphones et tablettes, installation des applications utiles, sécuriser les transactions bancaires.
- ➔ Effectuer des transferts de photos d'un smartphone ou appareil photo sur un ordinateur.
- ➔ Utiliser les outils de communications à distance, ainsi que les outils de visioconférences.
- ➔ Faire des recherches efficaces sur Internet, gérer les favoris et raccourcis. Détecter les sites sécurisés et gérer ses mots de passe.
- ➔ Apprendre les risques d'internet et détecter les faux mails mais aussi les messages d'hameçonnage. Savoir nettoyer et protéger son système.



CHIFFRES Clés

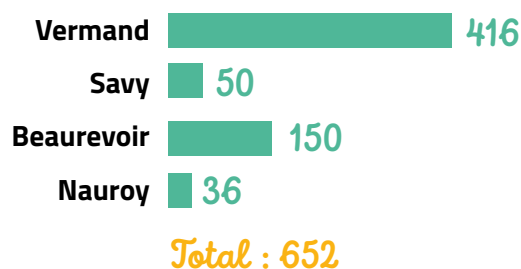


652 personnes
formées en 2020

Les sites Vermandois en ligne sont aussi des lieux d'échange et de médiation où chacun peut exposer ses problèmes ou demander des renseignements.

Des présentations de logiciels ont également été réalisées aux agents de la Communauté de Communes, pendant les périodes où les ateliers n'ont pu se dérouler pour les habitants.

FRÉQUENTATION PAR SITE EN 2020



EMPLOI ET FORMATION

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois participe financièrement au développement de dispositifs qui ont vocation à lutter contre les freins à l'emploi des personnes les plus fragiles sur le marché du travail.



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

C'est un outil qui permet de **lutter contre l'exclusion**. Son but est de favoriser le retour ou l'accès à l'emploi des personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles.

Le PLIE du Pays du Vermandois a été créé en 2001. Il concerne les 54 communes du territoire et s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans, aux demandeurs d'emploi de longue durée (12 mois d'inscription à Pôle Emploi au minimum), aux bénéficiaires de minimas sociaux (RSA), aux personnes reconnues travailleurs handicapés et à toute personne en difficulté d'insertion professionnelle.

SOUTIEN 2020
DE LA CCPV : 103 109 €

MISSION LOCALE

Elle accueille, **informe, oriente et accompagne vers l'emploi et l'autonomie** les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire, inscrits ou non à Pôle emploi.

SOUTIEN 2020
DE LA CCPV : 15 048 €

DEVENIR EN VERMANDOIS

Il s'agit d'une association loi 1901 qui a pour but de **concourir à la socialisation et à l'insertion de la population du Vermandois par l'accueil, l'accompagnement, la formation**. Elle exerce son activité selon 3 axes : **l'acquisition des compétences clés, l'orientation professionnelle et l'emploi-insertion**. La structure s'adresse à un large public en proposant des actions de formation en direction des demandeurs d'emploi et des salariés.

SOUTIEN 2020
DE LA CCPV : 47 715 €

ASSOCIATION VERMANDOIS EMPLOI SOLIDARITÉ (AVES)

Cette association d'insertion permet le **retour à l'emploi, grâce à plusieurs types d'accompagnements de proximité** :

➔ Comme **prestataire de services** pour des travaux ponctuels d'entretien, petit bricolage, jardinage, ménage, manutention, pour les entreprises et les particuliers.

➔ À travers **des chantiers d'insertion**, comme l'atelier « Savoir Fer », qui propose un service de repassage et de retouche. L'objectif de cet atelier est **l'acquisition de compétences, l'accès à la formation et à l'emploi** pour des personnes exclues du marché du travail.

➔ En proposant une **plateforme mobilité** qui propose aux personnes qui veulent se déplacer pour un emploi ou un stage, des vélos à assistance électrique et des cyclomoteurs. En aidant financièrement les personnes bénéficiaires du PLIE pour l'apprentissage du **code de la route** et du **permis de conduire**.

SOUTIEN 2020
DE LA CCPV : 12 724 €

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Partenaire fédérateur et coordonnateur incontournable des politiques territoriales, elle agit quotidiennement pour **favoriser l'emploi et l'insertion à destination des habitants et des entreprises du Vermandois**.

La structure est installée **dans des locaux acquis par la Communauté de Communes**.

SOUTIEN 2020
DE LA CCPV : 3 291 €





FRANCE SERVICES

Obtention de la labélisation en présence des élus et des représentants de l'État.

Le 3 juillet 2020, l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) a audité la Communauté de Communes du Pays du Vermandois dans le cadre d'une candidature pour **la labélisation de sa nouvelle structure France Services Itinérante**.

Le projet a été subventionné pour l'investissement :

- ➔ Par l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de : **27 009 €**
- ➔ Par la Banque des territoires à hauteur de : **30 000 €**



CRITÈRES DE LABÉLISATION « FRANCE SERVICES »

La **labélisation** « France Services » implique plusieurs critères d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'organisation à respecter pour pouvoir obtenir ce label délivré par les services de l'État. La Communauté de Communes a répondu favorablement à l'ensemble des critères lors de l'obtention de sa labélisation. Lors de la signature de la convention, nous avons pris un engagement au respect de la charte France Services et du bouquet de services.

La labélisation de la structure itinérante a contribué à l'obtention d'une subvention de fonctionnement de l'État au titre du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) de **30 000 €**.



PARTENAIRES NATIONAUX

Nos partenaires nationaux sont au nombre de 9 :

La Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale des Allocations Familiales (CAF), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Mutualité Sociale Agricole (MSA), ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP).



ADHÉSION AU RÉSEAU « FRANCE CONTACTS »

La Communauté de Communes a adhéré le 9 septembre 2020 au **réseau France Contacts** mis en place par la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise. L'adhésion permet le partage d'outils, de savoir-faire et de retours d'expériences au travers de l'ensemble des structures.

En complément, l'**application mobile** « France Contacts » permet d'accéder aux informations utiles des services publics.



CHIFFRES CLÉS DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Fréquentation par lieu de passage

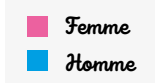
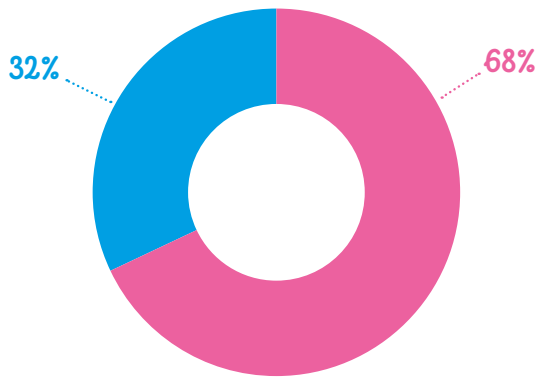
Commune	Nombre d'utilisateurs	Nombre de dossiers		
ATTILLY	5	6	LEVERGIES	6 13
BEAUREVOIR	26	46	LE VERQUIER	11 20
BELLICOURT	16	28	MONTBREHAIN	25 55
ETAVES-ET-BOCQUIAUX	4	7	PREMONT	12 13
ETREILLERS	13	20	SAVY	6 10
FRESNOY-LE-GRAND	47	57	SEBONCOURT	31 45
GERMAINE	12	19	SERAIN	9 15
GOUY	29	37	VENDHUILE	10 17
GRICOURT	4	5	VERMAND	24 43
HARGICOURT	13	22	CCPV RIQUEVAL	9 18
HOLNON	11	15	HORS TERRITOIRE	15 27
LEHAUCOURT	5	11	TOTAL	328 522

Provenance des usagers

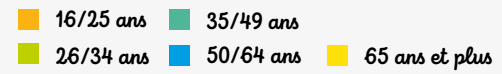
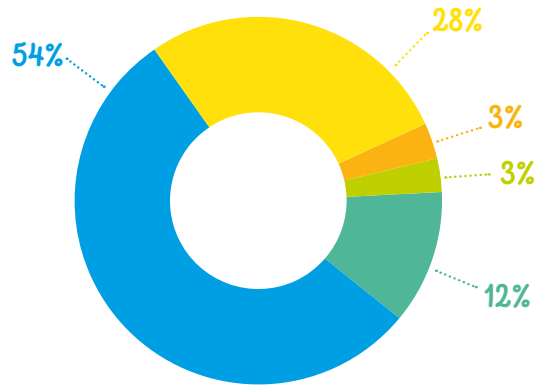
Commune	Nombre de résidents reçus		
ATTILLY	4	LANCHY	0
AUBENCHEUL-AUX-BOIS	5	LE CATELET	3
BEAUREVOIR	24	LEHAUCOURT	3
BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS	2	LEMPIRE	1
BECQUIGNY	0	LEVERGIES	8
BELLENGLISE	1	LE VERGUIER	4
BELLICOURT	7	MAGNY-LA-FOSSE	0
BOHAIN-EN-VERMANDOIS	11	MAISSEMY	0
BONY	0	MONTBREHAIN	19
BRANCOURT-LE-GRAND	3	MONTIGNY-EN-ARROUAISE	6
CAULAINCOURT	0	NAUROY	7
CROIX-FONSOMME	0	PONTRU	0
DOUCHY	0	PONTRUET	1
ESTREES	3	PREMONT	8
ETAVES-ET-BOCQUIAUX	4	RAMICOURT	1
ETREILLERS	14	ROUPY	0
FLUQUIERES	0	SAVY	4
FONTAINE-UTERTE	1	SEBONCOURT	17
FORESTE	1	SEQUEHART	4
FRANCILLY-SELENCY	0	SERAIN	10
FRESNOY-LE-GRAND	41	TREFCON	6
GERMAINE	6	VAUX-EN-VERMANDOIS	0
GOUY	24	VENDELLES	0
GRICOURT	3	VENDHUILE	7
HARGICOURT	10	VERMAND	20
HOLNON	7	VILLERET	8
JEANCOURT	3	HORS DU TERRITOIRE	15
JONCOURT	2	TOTAL	328

Profil des usagers

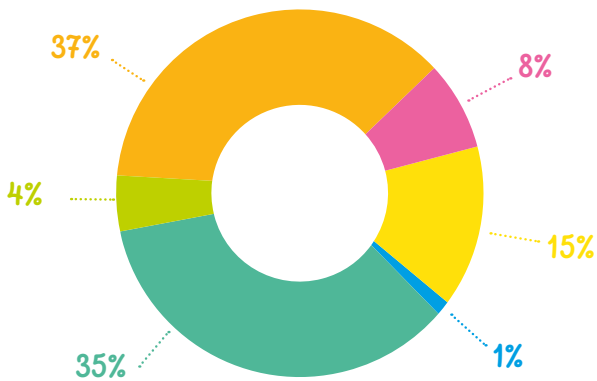
RÉPARTITION PAR GENRE



TRANCHE D'ÂGE



PROFIL DES USAGERS



Outils numériques

Nombre de personnes possédant un/une



France Services itinérant
a réalisé en 2020

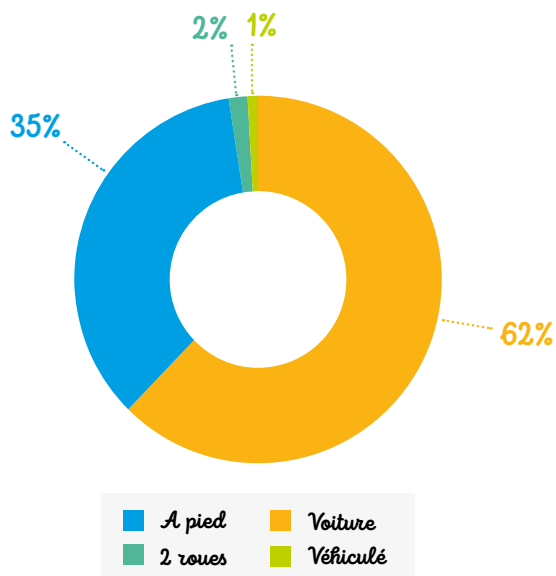
- ➔ 68 créations de comptes en ligne
- ➔ 107 démarches en ligne

63% des usagers possèdent un ordinateur et/ou une connexion Internet et 66% une adresse électronique.

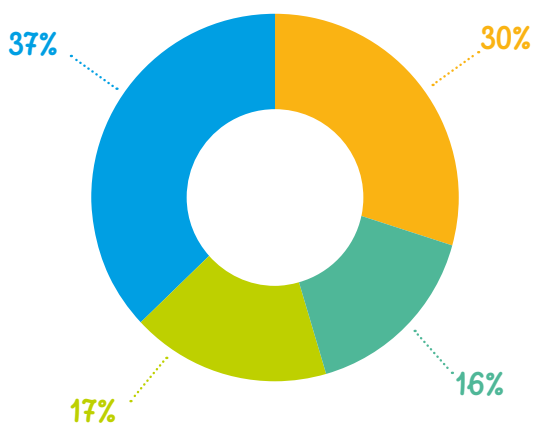
Il faut cependant souligner que posséder les équipements numériques ne signifie pas savoir les utiliser. Il existe une réelle **fracture numérique** sur le territoire pour certains publics.

Mobilité

En milieu rural, la mobilité des usagers est un point à prendre en compte dans l'accessibilité aux services publics. **62%** des personnes sont venues **en voiture**. Il faut noter que parmi cette majorité, les usagers habitent le lieu de la permanence et ils utilisent leur véhicule pour se rendre jusqu'au camping-car. **35%** des usagers qui ont fréquenté le service itinérant se sont déplacés **à pied**. **La proximité est bien un enjeu important du service.**



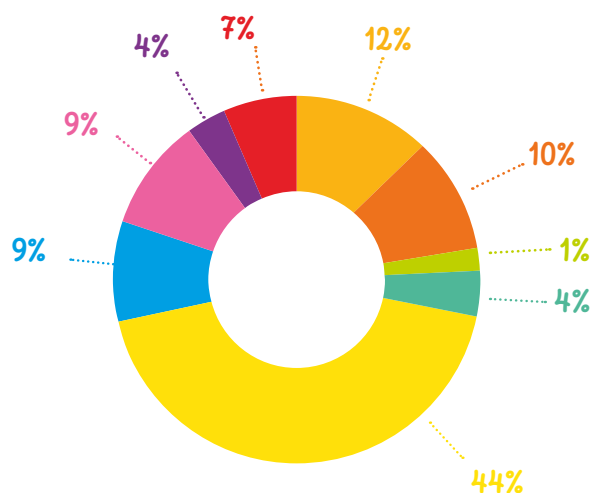
Nature de l'accompagnement



Partenaires nationaux concernés

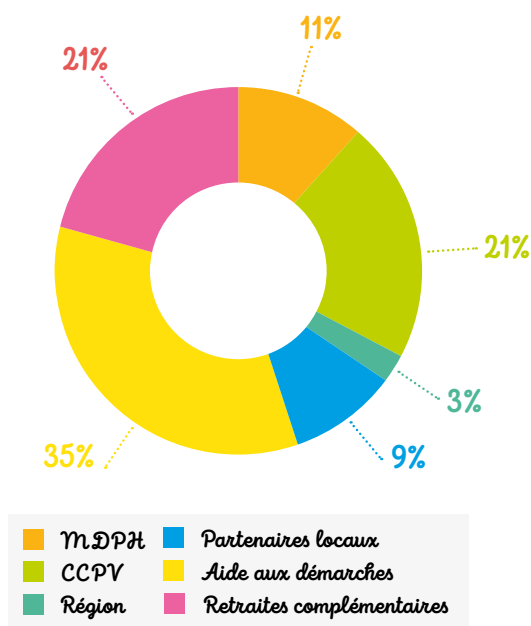
Les demandes des usagers concernent majoritairement l'**Assurance vieillesse avec 44%** (soit 161 dossiers) à laquelle sont liées les demandes de retraites complémentaires.

On note la part conséquente des sollicitations relatives à la **Caisse d'Allocations Familiales avec 12%** (47 dossiers), ainsi que les demandes concernant le **ministère de l'Intérieur avec 9%** (35 dossiers) et la **Direction Générale des Finances Publiques avec 9%** (32 dossiers).



Les autres demandes

Les demandes des usagers concernent également **d'autres organismes** représentés aux travers de la structure.



Convention Territoriale Globale (CTG)

Depuis sa signature en 2019, la CTG est élaborée par des **groupes de travail composés d'acteurs et partenaires du Vermandois**. Ceux-ci se répartissent autour des **4 grandes thématiques** de cette convention : petite enfance, enfance-jeunesse, habitat et accès aux droits. Ces échanges ont mis en avant des **actions et des projets à développer** dans le Pays du Vermandois, par l'ensemble des parties prenantes. Des fiches-projets ont été élaborées à partir du diagnostic territorial. Ces actions ont pour objectif de répondre aux différentes problématiques mises en avant à travers celui-ci.

4 grandes thématiques de cette convention :

- ➔ Petite enfance,
- ➔ Enfance-jeunesse,
- ➔ Habitat,
- ➔ Accès aux droits.

Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Le CRTE a été lancé en fin d'année 2020 par les services de l'État et s'inscrit dans une politique globale de développement durable.

Il regroupe 3 territoires :

- ➔ la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois,
- ➔ la Communauté de Communes du Val de l'Oise,
- ➔ la Communauté de Communes du Pays du Vermandois.

Il est composé de 3 axes constituant le projet de territoire :

- ➔ un territoire entreprenant et attractif,
- ➔ un territoire au plus proche des habitants,
- ➔ un territoire garant du vivre ensemble et éco-responsable.



POLICE RURALE

La Police Rurale du Vermandois est un **nouveau service** qui a été créé le 15 mai 2020. Les **deux Gardes champêtres** intégrés à ce service sont chargés de certaines **missions de Police Judiciaire** et sont affectés à la **police des campagnes** (L 521-1 du Code de la Sécurité Intérieure).

LES MISSIONS

Sous l'autorité des 54 maires du Pays du Vermandois, les agents assermentés sont habilités à relever l'identité des personnes à l'encontre desquelles ils peuvent dresser un procès-verbal.

Le service travaille en étroite collaboration avec les services de Gendarmerie, Police Municipale, Gardes pêche, Gardes chasse.

La première mission de la Police Rurale fût d'assurer la régulation de la circulation des véhicules par suite de la réouverture des déchetteries de Bohain-en-Vermandois et Vermand après une longue fermeture, due à la situation sanitaire.



- *Police de l'Environnement*
(dépôt sauvage, ...)
- *Police de la Route*
(contrôle vitesse, stationnement)
- *Police de la chasse et de la pêche*
- *Conflit de voisinage, chiens en divagation...*

LE BILAN



132 dépôts sauvages
enregistrés, dont 11 de matières dites dangereuses



17 conflits de voisinage résolus



17 opérations de Police Route
(Stationnement)



7 interventions liés à l'écobuage

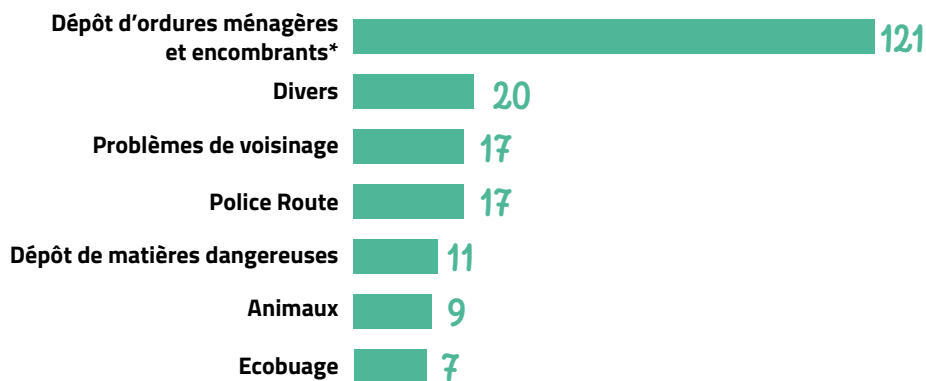


9 divagations d'animaux
sur la voie publique



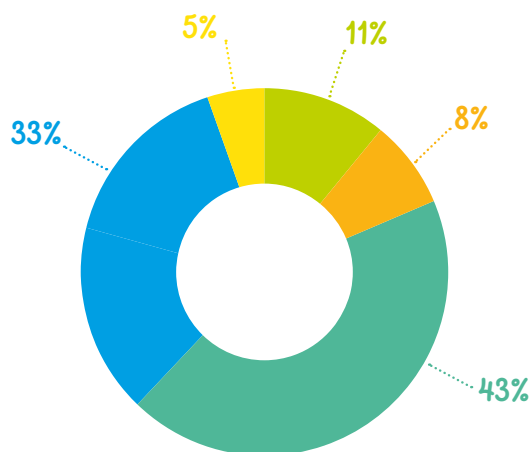
20 interventions
pour d'autres problèmes de natures diverses

INTERVENTIONS POLICE RURALE 2020

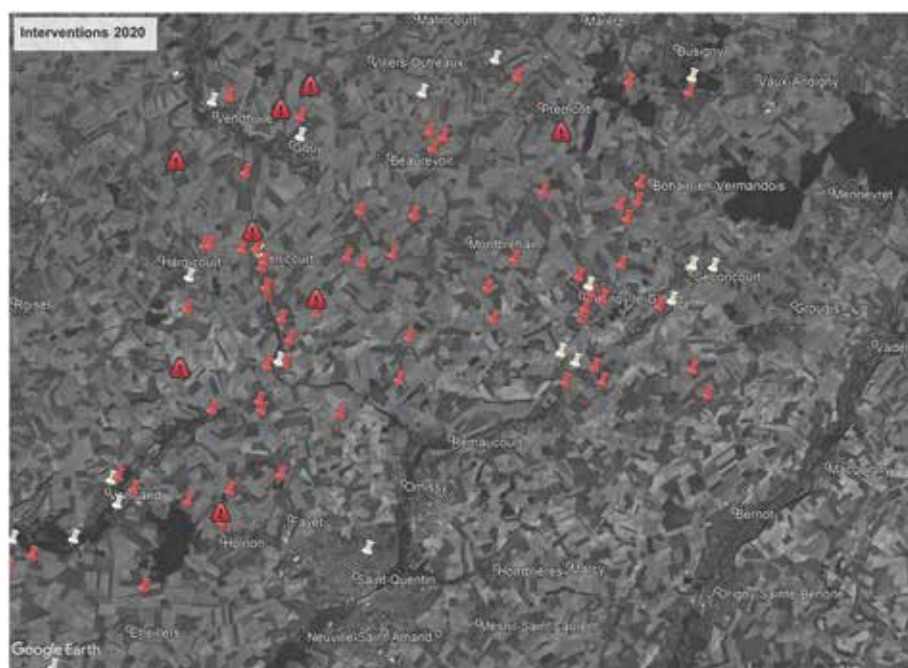


* les sacs de déchets ménagers déposés au pied des containers ont été comptabilisés au même titre que les dépôts retrouvés en pleine nature.

TYPES DE DÉCHETS RETROUVÉS DANS LES DÉPÔTS SAUVAGES



CARTE DES INTERVENTIONS POLICE RURALE 2020





ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis 2000, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure **la gestion du réseau des eaux usées, des eaux pluviales** urbaines ainsi que les **ouvrages de traitement** liés. Ce service est compétent lorsque les habitations ne sont pas raccordées ou raccordables au tout à l'égout.

Cela concerne **40 communes du Vermandois** et représente près de **2 000 installations** individuelles. Lors de l'année 2020, et malgré le contexte particulier, le service a pu fonctionner en télétravail et sur le terrain en prenant les précautions nécessaires pour travailler en toute sécurité.

LES MISSIONS

- ➔ le contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes
- ➔ le contrôle des installations neuves et réhabilitation de l'existant
- ➔ le conseil auprès de l'ensemble des acteurs (élus, usagers...)

Total contrôles de conception : 19
Total contrôles d'exécution des travaux : 12
Total diagnostics de vente : 67
Total contrôles de bon fonctionnement : 140

CHIFFRES Clés

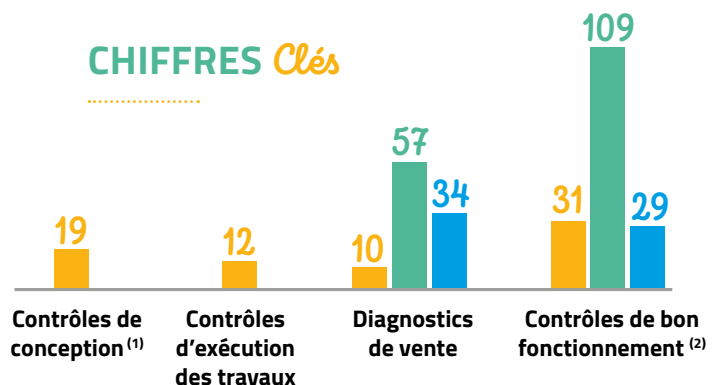


40 communes
du Vermandois



2000 installations
individuelles

CHIFFRES Clés

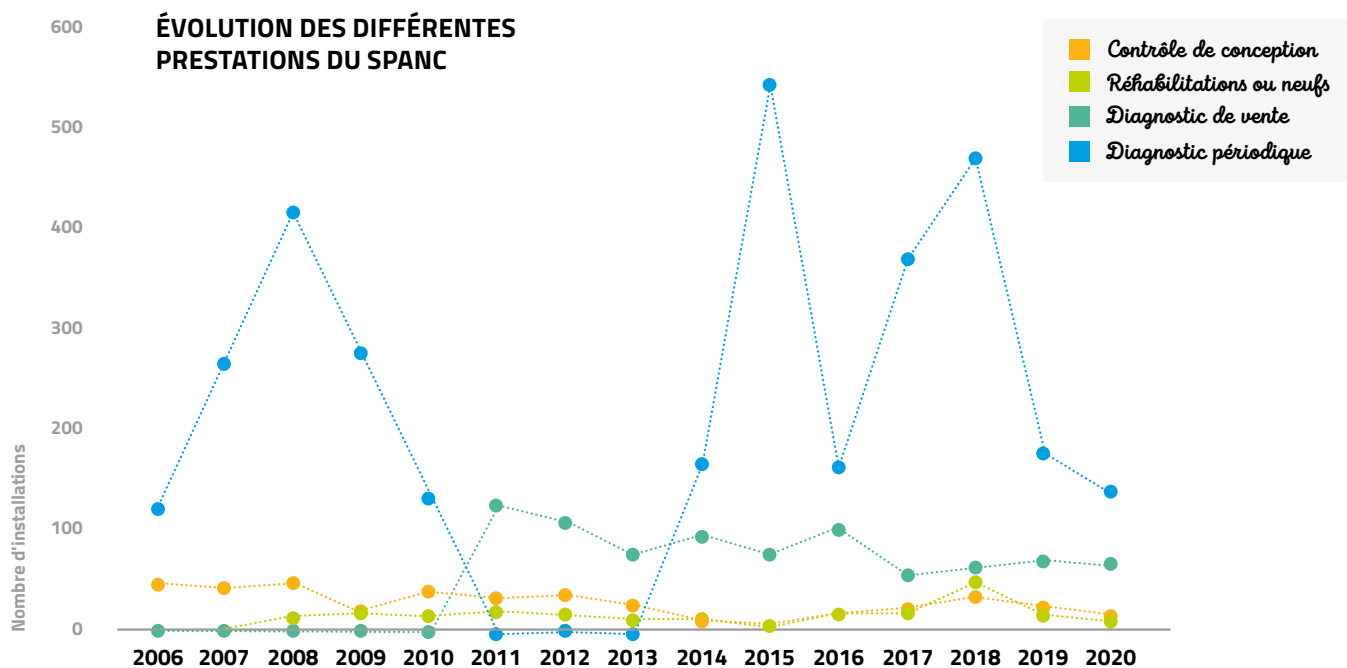


- Pas de non-conformité
- Non conforme
- Dont danger pour la sécurité ou la santé

(1) Contrôle de la conformité du projet de création d'une installation d'ANC.

(2) Contrôle périodique faisant suite aux installations déjà contrôlées lors du contrôle de l'existant.

En 2020, toutes les installations de la commune de **Croix-Fonsomme** ont été contrôlées, ainsi que les écarts zonés en non collectif situés à **Gricourt** et **Vendhuile**.



CALCUL DU TAUX DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS CONTRÔLÉES

$$\frac{\text{nombre d'installations conformes} + \text{nombre d'installations ne présentant pas de risque sanitaire, ni de danger pour la santé ou la sécurité des personnes}}{\text{nombre total d'installations diagnostiquées depuis la création du SPANC}} = 56\%$$

Il faut noter que ce taux **n'est pas le reflet de la réalité** du terrain car la base de calcul ne tient pas compte de la définition de la non-conformité. Le taux réel est plutôt de l'ordre de **12%**.

BILAN FINANCIER

Tarif de la redevance :
31 €/an
 par installation diagnostiquée en contrôle

Tarifs des contrôles réalisés à la demande du particulier :

	Zonage collectif	Zonage non collectif
Contrôles de conception et d'exécution des travaux	200 €	100 €
Diagnostics de vente	300 €	150 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Charges	Recettes	Report de 2019	Excédent
Section de fonctionnement	93 540,83 €	80 462,98 €	29 829,69 €	16 751,84 €
Section d'investissement	5 391,96 €	1 947,76 €	8 751,97 €	5 307,77 €



Centre de tri de Valor'Aisne à Urwillers

DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis 2003, le Pays du Vermandois a mis en place différentes actions pour **diminuer la quantité de déchets** à enfouir et à incinérer : **gestion des déchèteries, introduction de la collecte sélective, incitation à la pratique du compostage, mise en place de la redevance incitative.**

La collectivité délègue à **Valor'Aisne** (le syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne), la compétence de traitement depuis 2003.

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE ET EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



La collecte en porte à porte (PAP)

Flux de déchets	Mode de gestion	Fréquence de collecte	Contenant
Ordures ménagères résiduelles (OM)	Régie directe	Hebdomadaire	Bac couvercle vert
Collecte sélective monoflux (CS)		Toutes les 2 semaines	
		Toutes les 2 semaines	Bac couvercle jaune

La collecte en point d'apport volontaire (PAV)

Flux de déchets	Prestataire	Mode de dépôt	Nombre de bornes
Verre	Gurdebeke	Colonnes aériennes	188
Textile	Le Relais/EcoTextile		50
Ordures ménagères résiduelles (OM)	Régie	Colonnes aériennes	28
		Colonnes enterrées	9
Collecte sélective monoflux (CS)		Colonnes aériennes	28
		Colonnes enterrées	9

La collecte du verre est effectuée uniquement en point d'apport volontaire. Au total, ce sont **188 bornes** réparties sur le territoire qui permettent la récupération du verre.

Toutes les communes disposent d'une ou plusieurs bornes pour la récupération du verre.

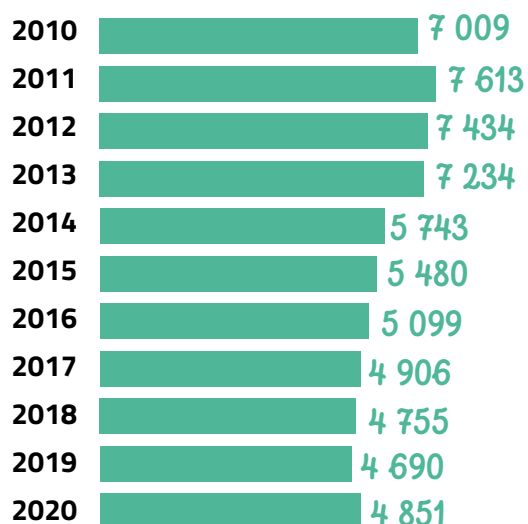


TONNAGES ET FLUX COLLECTÉS

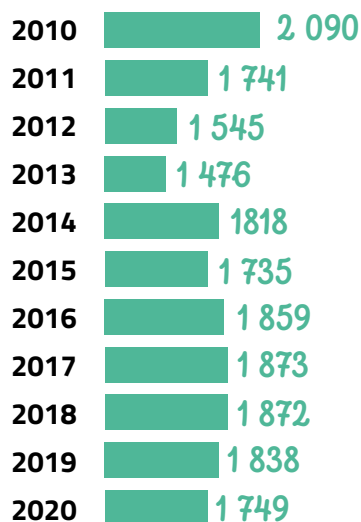
Flux de déchets	Tonnage 2020	Kg/hab CCPV	Kg/hab Valor' Aisne
Ordures ménagères (OM)	4 851	156	226
Collecte sélective (CS)	1 749 (85,42%)	55	50
Refus de tri	255 (14,58%)	8	10

ÉVOLUTION DES TONNAGES DEPUIS 2010

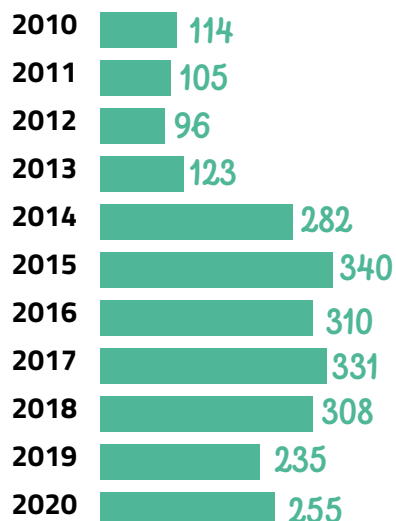
DÉCHETS MÉNAGERS



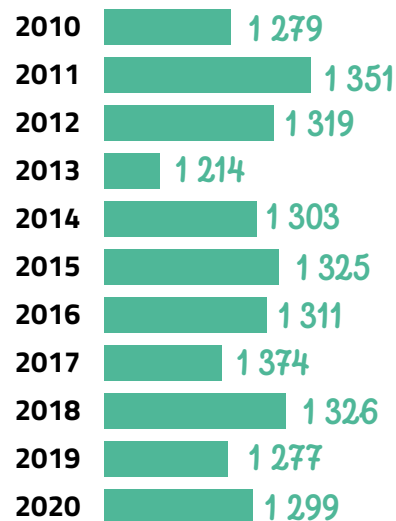
TRI SÉLECTIF



REFUS DE TRI



VERRE



Après 6 ans de redevance incitative, les résultats en terme de tonnage pour les ordures ménagères, comme pour le tri sélectif, sont très encourageants. Les graphiques illustrent la **baisse significative du tonnage d'ordures ménagères (-33%) et le maintien des performances de tri.**

Les refus, en hausse cette année, se justifient par la perturbation des collectes en porte à porte liée à la **crise sanitaire.**

CHIFFRES Clés

 **3 déchèteries**

 **-130 tonnes**
de tri sélectif par rapport à 2019

 **COVID-19**
Perturbation des acteurs liés à la collecte et au traitement des déchets

 **+ 7,84%**
de refus de tri par rapport à 2019

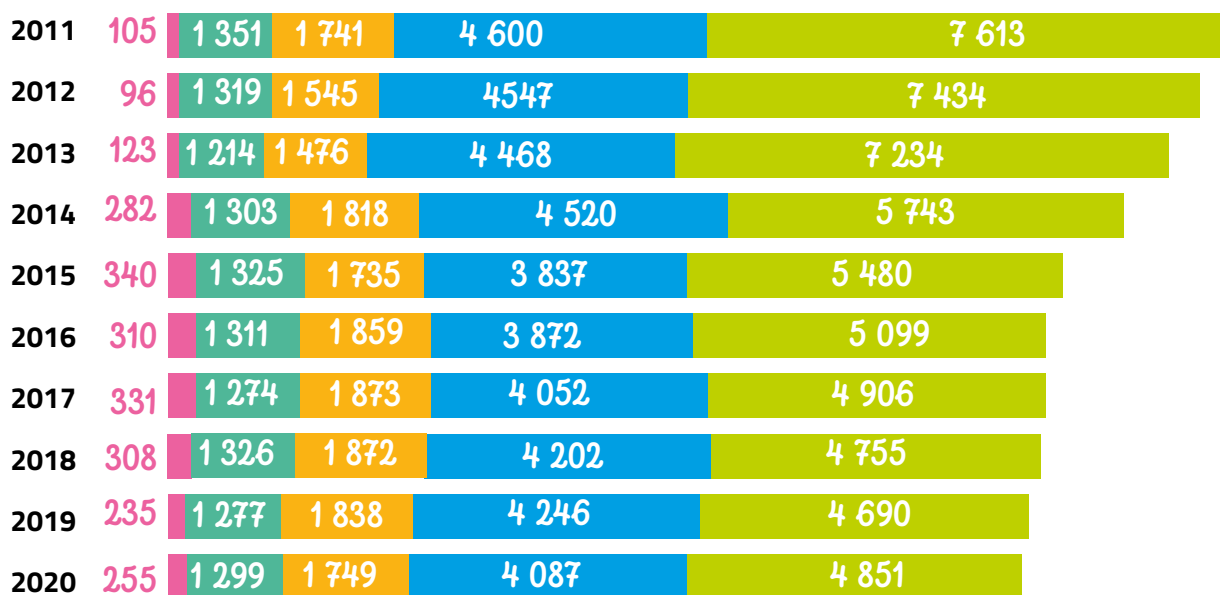
 **23 agents**

 **14%**
des déchets non valorisés sont incinérés

 **51%**
des déchets collectés sont valorisés ou recyclés

 **+ 208 tonnes**
d'ordures ménagères par rapport à 2019

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX FLUX (EN TONNES)

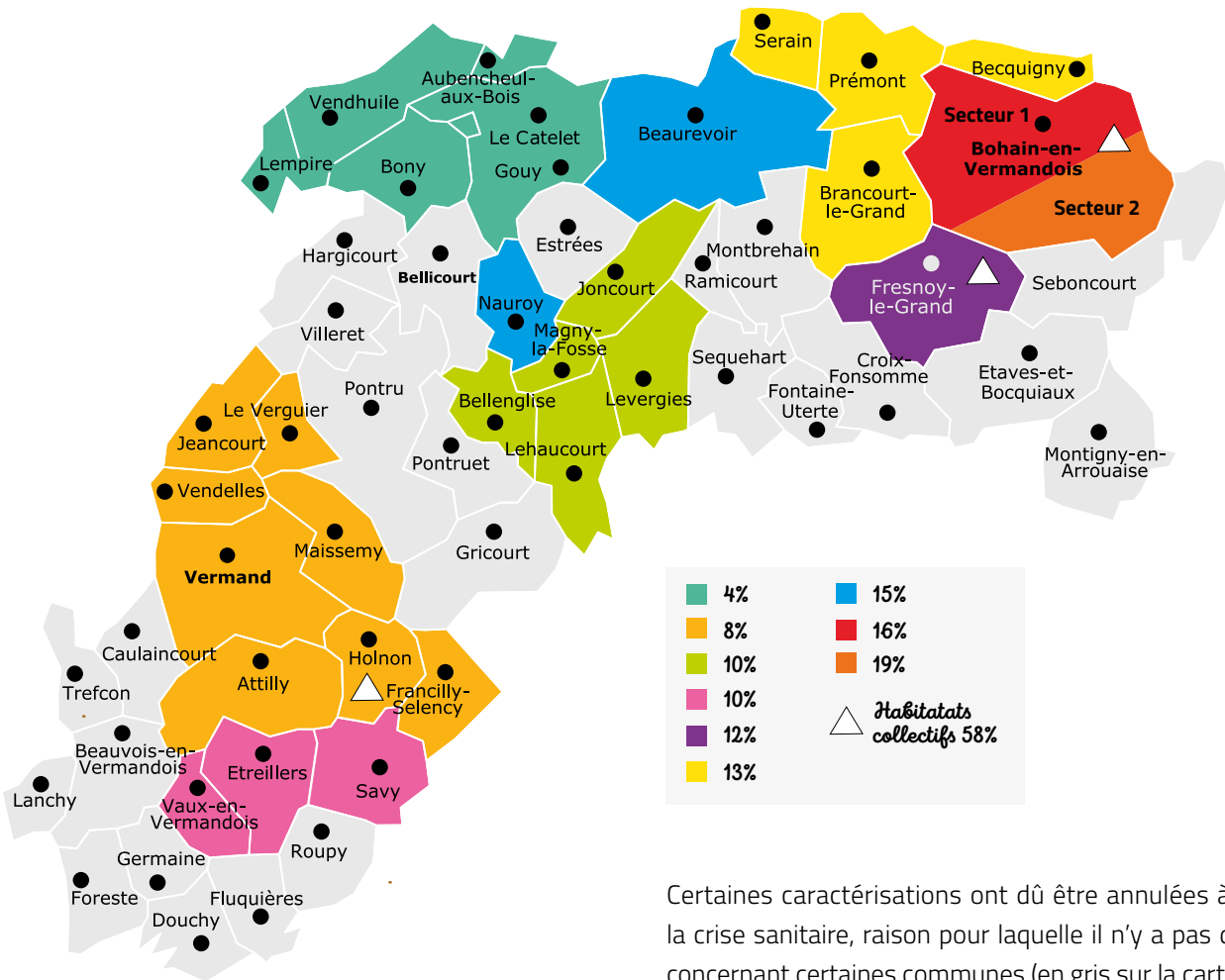


■ Refus de tri ■ Verre ■ Fri sélectif ■ Encombrants ■ Déchets ménagers

Taux de refus de tri par commune en 2020

Des campagnes de caractérisation du tri sélectif du Vermandois sont réalisées par Valor'Aisne au centre de tri. Elles permettent de déterminer le pourcentage d'erreurs de tri, appelées « refus de tri ».

En 2020, la quantité de refus de tri est de 255 tonnes (14,58%).



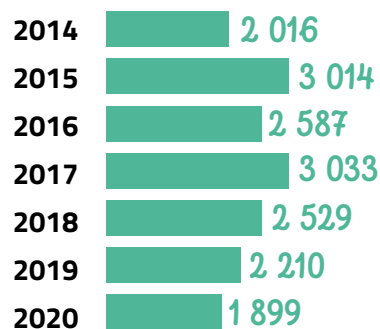
Certaines caractérisations ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire, raison pour laquelle il n'y a pas de résultat concernant certaines communes (en gris sur la carte).

PARC DE BACS

Un agent est dédié à la **livraison des bacs** pour les nouveaux arrivants et assure les retraits lors des déménagements, des changements de volume et les réparations. Depuis les installations de colonnes pour l'habitat collectif, il doit gérer également la distribution et la reprise des **badges d'accès**.

- ➔ Total bacs déchets ménagers (couvercle vert) : 13 057
- ➔ Total bacs emballages recyclables (couvercle jaune) : 12 960
- ➔ Total des badges en service : 1 090 à Bohain-en-Vermandois, Fresnoy-le-Grand et Holnon.
À noter que 2 badges sont en service par foyer.

NOMBRE D'INTERVENTIONS (RETRAITS / AJOUTS / MAINTENANCE)



DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les déchets ménagers

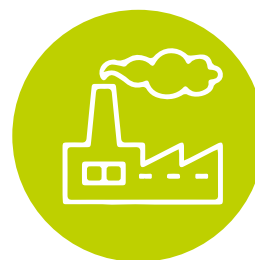
Une fois collectés, ils sont transportés par camion au centre de tri et de transfert d'Urvillers, puis acheminés au centre de stockage des déchets non dangereux situé à Flavigny-le-Grand **(76%)** ou en unité de valorisation énergétique par incinération à Saint-Saulve et Maubeuge **(24%)**.



Collecte des OM



Quai de transfert



Centre de stockage
ou incinérateur

Les emballages recyclables

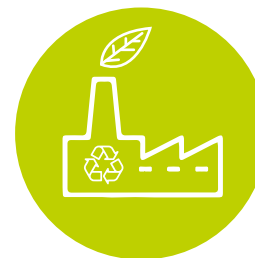
Ils sont également emmenés au centre de tri d'Urvillers pour être triés et acheminés vers les filières de valorisations des différentes matières.



Collecte du tri



Centre de tri



Usine de recyclage

LES DÉCHÈTERIES

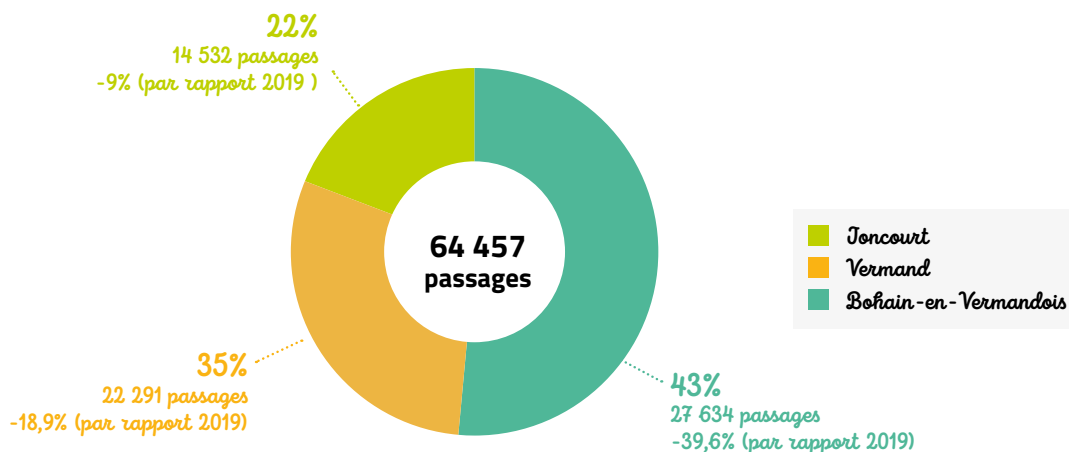
Les trois déchèteries intercommunales se situent sur les communes de Vermand, Joncourt et Bohain-en-Vermandois et sont gérées en régie.



Scanner pour accéder à la liste des déchets acceptés en déchèterie.



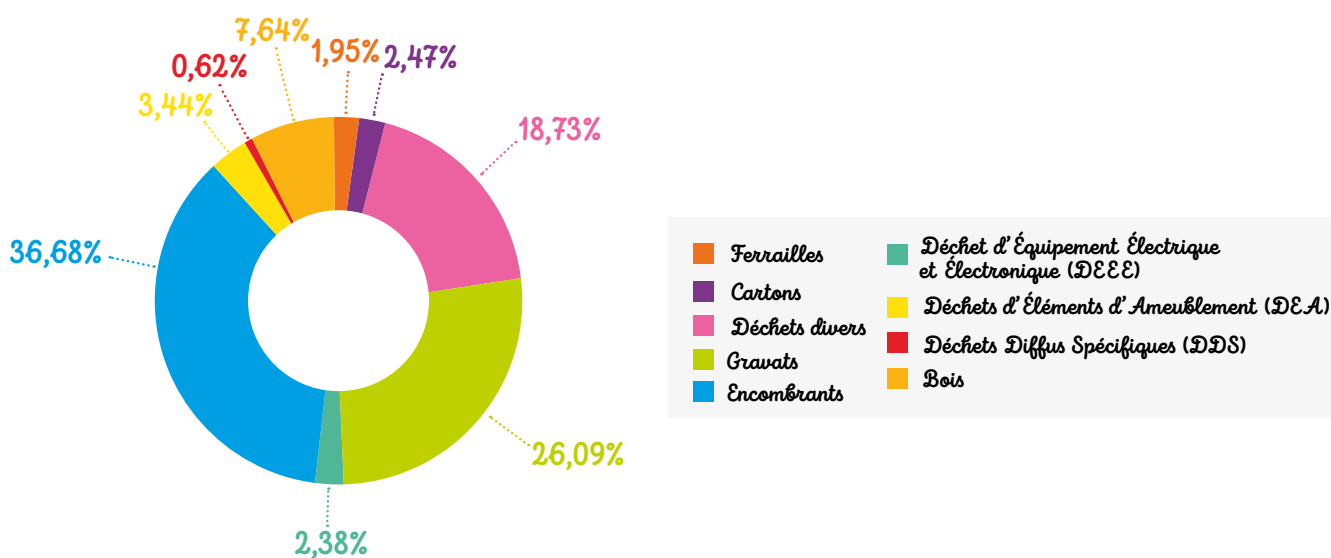
FRÉQUENTATION 2020



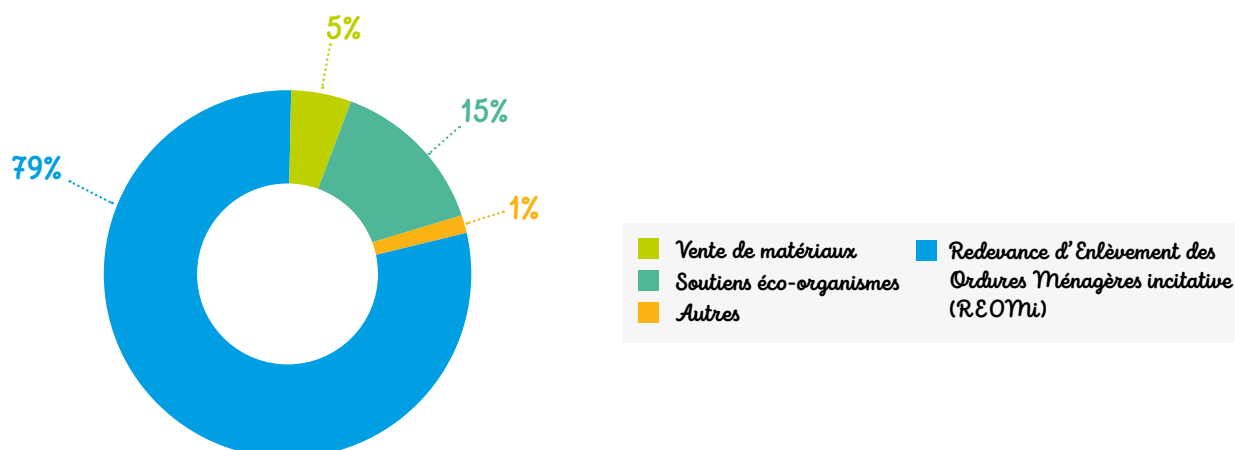
La baisse de la fréquentation par rapport à 2019 s'explique par la fermeture des déchèteries de mars à mai 2020, en raison de la crise sanitaire.

➔ Au global, -28% (par rapport à 2019)

RÉPARTITION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIE PAR FLUX



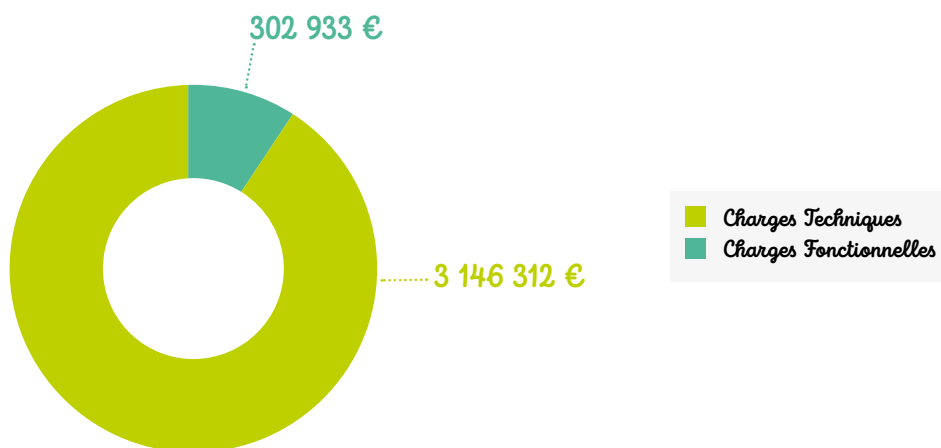
BILAN DES RECETTES DU SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Type de recette	Détail des recettes	Montant TTC (€)	Montant total par type de recette (€)	Proportion	Montant global TTC (€)	
Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (REOMi)	Redevance déchets	2 374 903 €	2 374 903 €	78,77%	2 374 903 €	
Soutiens Éco-organismes	CITEO	408 459 €	441 494 €	14,64%		
	Eco-mobilier	15 296 €				
	OCAD3E	17 739 €				
Vente de matériaux	Vente de recyclables	164 671 €	164 671 €	5,46%		640 079 €
Autres recettes	Accès déchèterie, mise à disposition des bennes, ...	32 132 €	32 132 €	1,07%		
	Vente composteurs Remboursement de badges	1 782 €	1 782 €	0,06%		

Ainsi, en 2020, les recettes de la CCPV en matière de gestion des déchets s'élèvent à 96,61 €/hab/an.

BILAN DES CHARGES DU SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS



Type de charge	Détail des charges	Montant TTC (€)	Montant total par type de charge (€)	Proportion	Montant global TTC (€)
Charges Fonctionnelles	Charges de structure	249 434 €	302 933 €	8,8%	3 449 245 €
	Communication	53 499 €			
Charges Techniques	Pré-collecte	183 155 €	3 146 312 €	91,2%	
	Collecte	1 050 669 €			
	Transfert/Transport	349 668 €			
	Traitement des déchets non dangereux	979 156 €			
	Traitement des déchets non dangereux valorisés en incinération	440 933 €			
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	42 731 €			

Ainsi, en 2020, la gestion des déchets de la CCPV a représenté un coût de 110,53 €/hab.

BILAN FINANCIER DU SERVICE DÉCHETS : LES INVESTISSEMENTS

Déchèteries

Travaux déchèterie de Vermand (Réalisation de travaux)	107 404 €	144 058 €
Projet : Nouvelle déchèterie de Bohain (Maîtrise d'œuvre)	36 654 €	

Véhicules

Ampli-Roll pour déchèteries	139 600 €	319 165 €
Camion de collecte	179 565 €	

Conteneurisation

Conteneurs RI **16 029 €**

Autres matériels

Matériel de bureau	2 356 €	94 149 €
Compacteur à rouleau	89 930 €	
Balayeuse	399 €	
Cuve à fuel	893 €	
Central Karcher	571 €	

Les recettes d'investissements sont composées de subventions dans le cadre de la DETR, d'un emprunt, de fonds de compensation de TVA et de fonds de la Communauté de Communes : **573 401 €**

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS
(hors opérations d'ordre) :**

557 372 €

SERVICE DE FACTURATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le Pays du Vermandois a choisi la **redevance incitative** comme mode de financement du service des déchets ménagers.

Calcul du tarif pour les usagers dotés de bacs

		Tarif unitaire TTC (€)	Méthode de calcul
Part fixe	Abonnement unique au service	31,00 €	31,00 €
	Abonnement proportionnel au volume du bac	0,552 €	0,552 x le volume du bac
	10 levées incluses	0,020 €	0,020 x 10 x le volume du bac
Part variable	Entre la 11 ^{ème} et la 26 ^{ème} levée	0,0344 €	0,0344 x nombre de levées x le volume du bac
	À partir de la 27 ^{ème} levée	0,055 €	0,055 x nombre de levées x le volume du bac

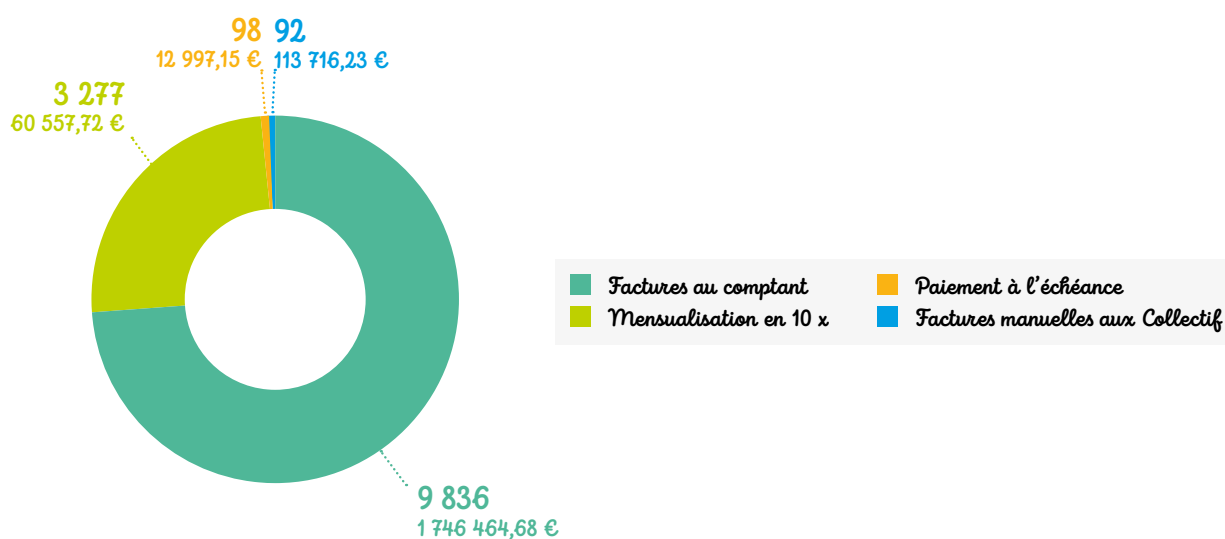
Redevance : montant de la part fixe en fonction du nombre de personnes

Nombre de personnes dans le foyer	1	2	3	4	5	6 et +
Part Fixe	91,16 €	136,28 €	166,36 €	211,48 €		301,72 €

Nombre d'ouvertures incluses dans la part fixe pour les habitats collectifs dotés de badges

Nombre de personnes dans le foyer	1	2	3	4	5	6 et +
Nombre d'ouvertures incluses dans la part fixe	20	35	45	60		90

Nombre de factures éditées pour la redevance déchets ménagers, par type de règlement (Particuliers, Commerçants, Administrations)



13 303 factures émises pour la redevance des déchets ménagers

523 factures émises pour les passages de professionnels en déchèteries pour un montant de 17 920 €

24 factures émises pour les composteurs pour un montant de 1 341 €

Depuis l'apparition de la COVID-19, les usagers se déplacent peu jusqu'à nos services. La majorité des **demandes est traitée à distance** (changement de situation familiale, réclamation de bac, duplicata de facture, coordonnées bancaires, mensualisation).



PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois gère un réseau d'accueil de la petite enfance adapté aux besoins des familles. Il offre un service diversifié sur l'ensemble du territoire.

Objectifs :

- ➔ Permettre aux familles de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle,
- ➔ Permettre aux enfants de vivre des temps collectifs,
- ➔ Proposer une offre de service équitable sur tout le territoire.

CHIFFRES Clés



2 multi-accueils fixes
à Bohain-en-Vermandois et Vermand



1 multi-accueil itinérant
à Beaufeuve et Bellicourt

LA GRENOUILLÈRE À BOHAIN-EN-VERMANDOIS

CHIFFRES Clés 2020



Agrément PMI de **15 places**



176 jours d'ouverture



Taux d'occupation annuel de **72%**
(fermeture Covid, quota d'accueil, parents en télétravail, cas contacts...)



46 enfants accueillis, âgés de 2 mois à 3 ans,
dont **4** en situation de handicap et **5** provenant de familles d'accueil



La structure ne fournit ni les couches ni les repas.

Qui fréquente la structure ?

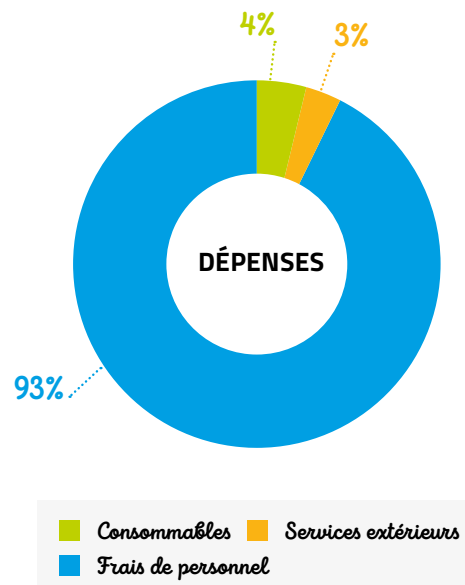
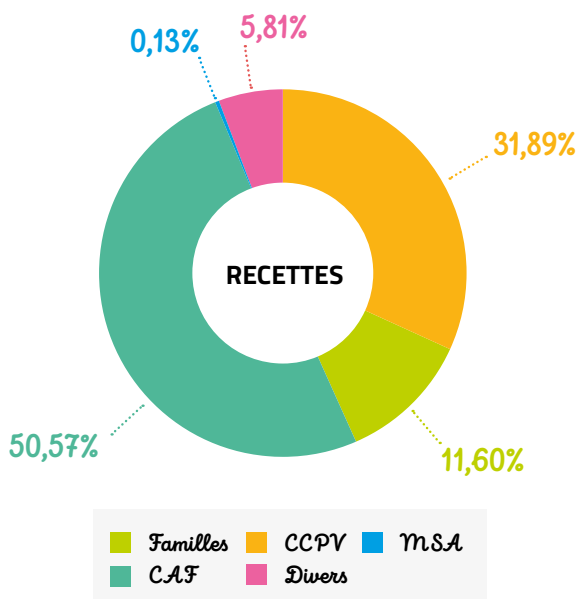
En 2020, Les enfants ont été accueillis en contrats réguliers (mensualisés), atypiques (horaires différents d'une semaine à l'autre) et occasionnels (quelques heures par semaine) permettant ainsi à l'équipe d'optimiser l'offre d'accueil et d'être au plus près des besoins de la population.

70% de ces enfants sont issus de familles dont les deux parents travaillent, utilisant la structure comme mode de garde principal.

82% d'entre eux, résident sur le territoire de la Communauté de Communes.

La diversité des besoins : mode de garde pour les parents qui travaillent, lieux de socialisation et de préparation à la scolarisation pour d'autres et inclusion d'enfants en difficultés favorisent ainsi une mixité sociale essentielle pour l'épanouissement de tous.

L'épanouissement de tous est au cœur des pratiques professionnelles par le biais d'un projet pédagogique bienveillant axé sur l'autonomie, l'exploration sensorielle, la motricité libre, la socialisation et l'accueil de tous.



LA GRENOUILLE VERTE À VERMAND

CHIFFRES Clés 2020



Agrément PMI de **20 places**



183 jours d'ouverture



Taux d'occupation annuel de **58%**
(fermeture Covid, quota d'accueil, parents en télétravail, cas contacts...)



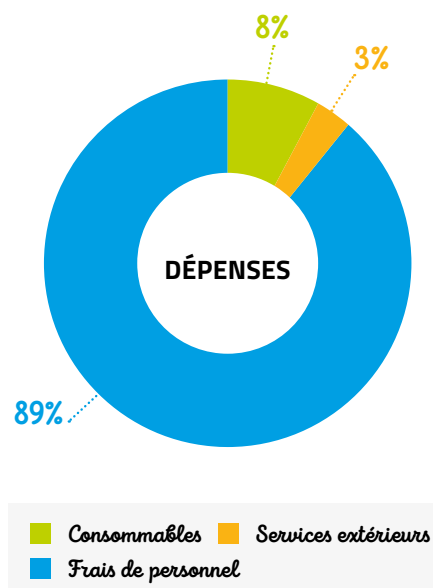
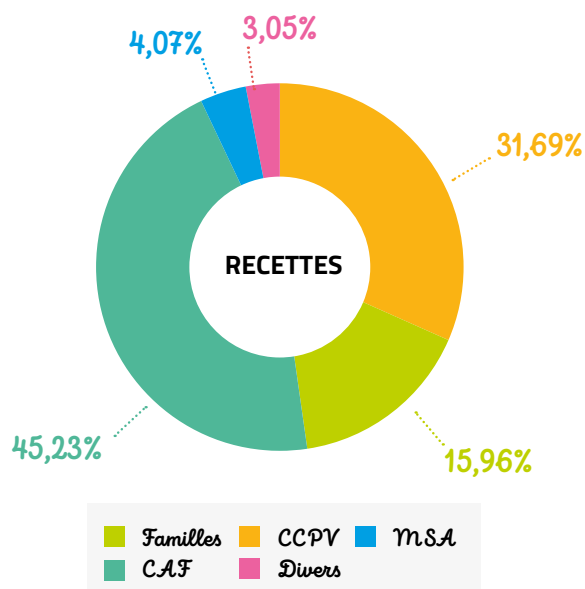
64 enfants accueillis

La structure fournit les couches et les repas (compris dans le tarif horaire).





L'équipe

1 directrice éducatrice de jeunes enfants,
1 directrice adjointe auxiliaire de puériculture,
3 auxiliaires de puériculture,
3 CAP petite enfance.



TROT'GRENOUILLES À BEAUREVOIR ET BELLICOURT

CHIFFRES Clés 2020

-  Agrément PMI de **12 places**
-  **149 jours** d'ouverture
-  Taux d'occupation annuel de **30%**
(fermeture Covid, quota d'accueil, parents en télétravail, cas contacts...)
-  **29 enfants** accueillis, âgés de 3 mois à 6 ans,
dont **2** en situation de handicap et **6** provenant de familles d'accueil

Les repas et les couches sont apportés par les familles.

L'itinérance

Un bus itinérant, chargé de matériel pédagogique et de puériculture, s'installe depuis 2005 dans les communes. En 2020, Trot'Grenouilles se déplace à Beaufort (3 jours par semaine) et à Bellicourt (2 jours par semaine).



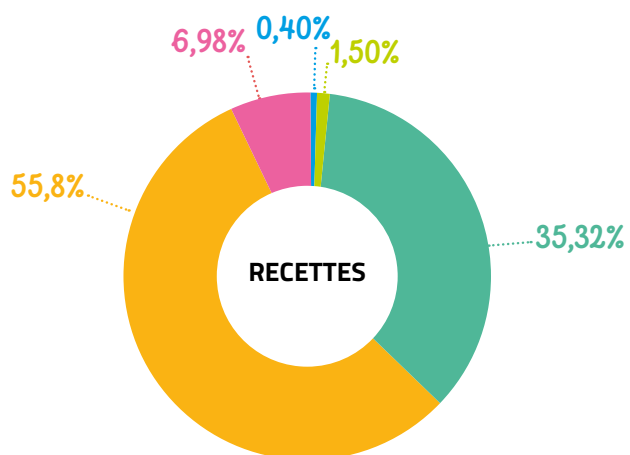
L'équipe

- ➔ 1 éducatrice de jeunes enfants également directrice de la halte-garderie,
- ➔ 2 auxiliaires de puériculture.

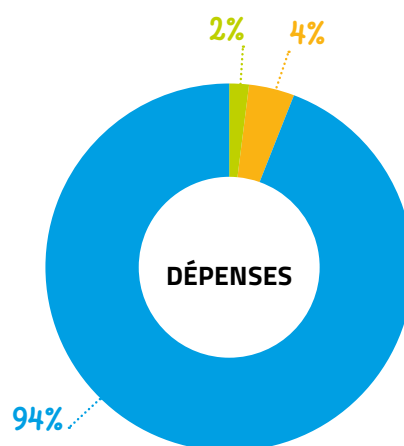
La structure s'inscrit dans un **projet AVIP (crèche à Vocation d'Insertion Professionnelle)**.

Le principe est de réserver des places aux enfants de moins de 3 ans de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires

pour s'engager dans une recherche intensive. Cela leur permet de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.



Familles CCPV MSA
CAF Divers



Consommables Services extérieurs
Frais de personnel





JEUNESSE

Chaque jeune de moins de 18 ans, habitant le Pays du Vermandois, **peut bénéficier des actions menées par l'équipe éducative du service enfance-jeunesse.**

L'ADOBUS

Une équipe de **3 animateurs** vient à la rencontre des jeunes du territoire de **11 à 17 ans** en se déplaçant, à la demande des communes qui le souhaitent, dans un bus spécialement aménagé.

Cotisation annuelle : **5 €**

LES FORMATIONS BAFA ET BAFD

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

La Communauté de Communes organise une session de formation 1 fois par an.

Le Pays du Vermandois **soutient financièrement** les personnes désireuses d'obtenir le BAFA/BAFD. Le reste à charge pour les familles est de 80 € pour un BAFA base et 100 € pour par stage pour le BAFAD, soit 200 € au total.

Les missions

- ➔ Gérer et animer l'accueil de loisirs itinérant : **l'Adobus**
- ➔ Organiser les **formations BAFA/BAFD** pour les jeunes du territoire
- ➔ Coordonner les **Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**

La réception du nouveau bus ayant pris du retard et la crise sanitaire empêchant le regroupement de personnes, l'Adobus n'a pas pu fonctionner au cours de l'année 2020.



41 jeunes formés en 2020

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois gère directement les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire, durant les vacances d'été. Des conventions de partenariat avec d'autres structures permettent d'offrir les mêmes prestations pour l'ensemble du Pays du Vermandois. Cette répartition apporte des solutions de proximité à toute la population.

- ⇒ Pour les jeunes de 3 à 14 ans
- ⇒ Fonctionnement en juillet et août
- ⇒ Participation financière du Pays du Vermandois : 65 €/semaine/enfant
- ⇒ 51 emplois saisonniers

8 centres gérés en régie directe :

- ⇒ Beaufeuvoir
- ⇒ Bellicourt/Hargicourt
- ⇒ Étreillers
- ⇒ Francilly-Selency/Holnon
- ⇒ Pontru
- ⇒ Vermand

Fréquentation moyenne 2020 des centres gérés en régie directe (en nombre d'enfants)



6 centres délégués à des associations :

- ⇒ CASOC à Fresnoy-le-Grand / Levergies et Lehaucourt
- ⇒ Centre Social et Culturel à Bohain-en-Vermandois
- ⇒ « La Renaissance » à Prémont
- ⇒ « Enfance-Loisirs » à Vendhuile

Fréquentation moyenne 2020 des centres délégués à des associations (en nombre d'enfants)



Participation financière du Pays du Vermandois aux structures associatives

	Acompte 70% (sur bilan 2019)	Bilan réel 2020	Solde en faveur des structures
CASOC - Fresnoy-le-Grand	27 895,00 €	23 660,00 €	+ 4 235,00 €
CASOC - Lehaucourt	6 219,50 €	5 372,00 €	+ 847,50 €
CSC - Bohain-en-Vermandois	21 432,60 €	17 667,00 €	+ 3 765,60 €
Enfance Loisirs - Vendhuile	7 968,10 €	3 887,00 €	+ 4 081,10 €
La Renaissance - Prémont	8 397,90 €	6 576,00 €	+ 1 821,90 €



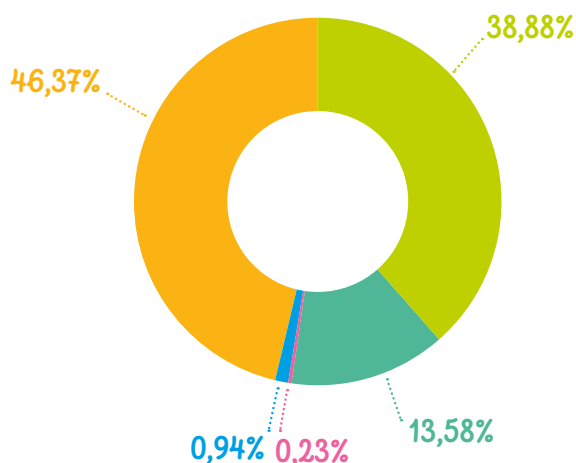
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les missions

- ➔ **accueillir et informer** sur les dossiers d'urbanisme (réglementation, architecture) et d'environnement (risques naturels et technologiques, ICPE, dossiers lois sur l'eau),
- ➔ **conseiller les élus,**
- ➔ **instruire les demandes relatives au droit des sols** (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables...),
- ➔ **suivre l'évolution des documents de planification,**
- ➔ suivre l'évolution des documents d'urbanisme des collectivités voisines (Thiérache Sambre et Oise, Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois),
- ➔ rendre un avis sur les projets éoliens du territoire,
- ➔ collecter des données SIG (Système d'Information Géographique) sur les thématiques de l'aménagement du territoire afin d'établir des cartographies,
- ➔ renseigner les riverains des cours d'eau.

CHIFFRES Clés 2020

- **427 dossiers** d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) traités pour 19 communes
- **185 demandes** de renseignements traitées
- **54 Déclarations** d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées



RÉPARTITION DES ACTES INSTRUITS PAR NATURE EN 2020

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Il a pour objectifs de déterminer la **destination et l'affectation** des sols (nature des constructions autorisées, emplacements réservés, ...), de réglementer à la parcelle les occupations et les utilisations des sols en énonçant les règles générales relatives à l'interdiction de construire, de délimiter les zones urbaines ou à urbaniser ainsi que celles relatives à la protection. Afin d'élaborer ce projet complexe, la Communauté de Communes est assistée par le bureau d'étude Urbycom.

À la suite des élections municipales de 2020, une réunion de sensibilisation à l'attention des nouveaux élus a été réalisée. Cette année a également été celle du lancement de la concertation du public.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Objectif

Permettre aux propriétaires d'obtenir des **aides financières pour réaliser leurs travaux de rénovation, d'isolation et d'accessibilité**. L'entreprise CITÉMÉTRIE est mandatée par la Communauté de Communes du Pays du Vermandois pour réaliser l'animation de l'OPAH, en informant les propriétaires et en assurant le montage des dossiers de subventions.

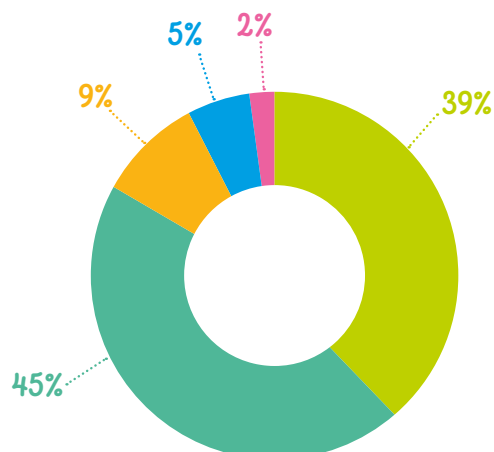
CHIFFRES Clés 2020

- » **242 nouveaux contacts reçus :**
 - dont **90%** de propriétaires occupants (PO)
 - 10%** de propriétaires bailleurs (PB)
- » **5 commissions** d'attribution
- » **100 dossiers accordés** pour **94 logements**
- » Montant des travaux prévisionnels : **2 051 317 €**
- » Aides réservées par la Communauté de Communes : **188 983 €**
- » Montant des autres subventions : **1 066 728 €**

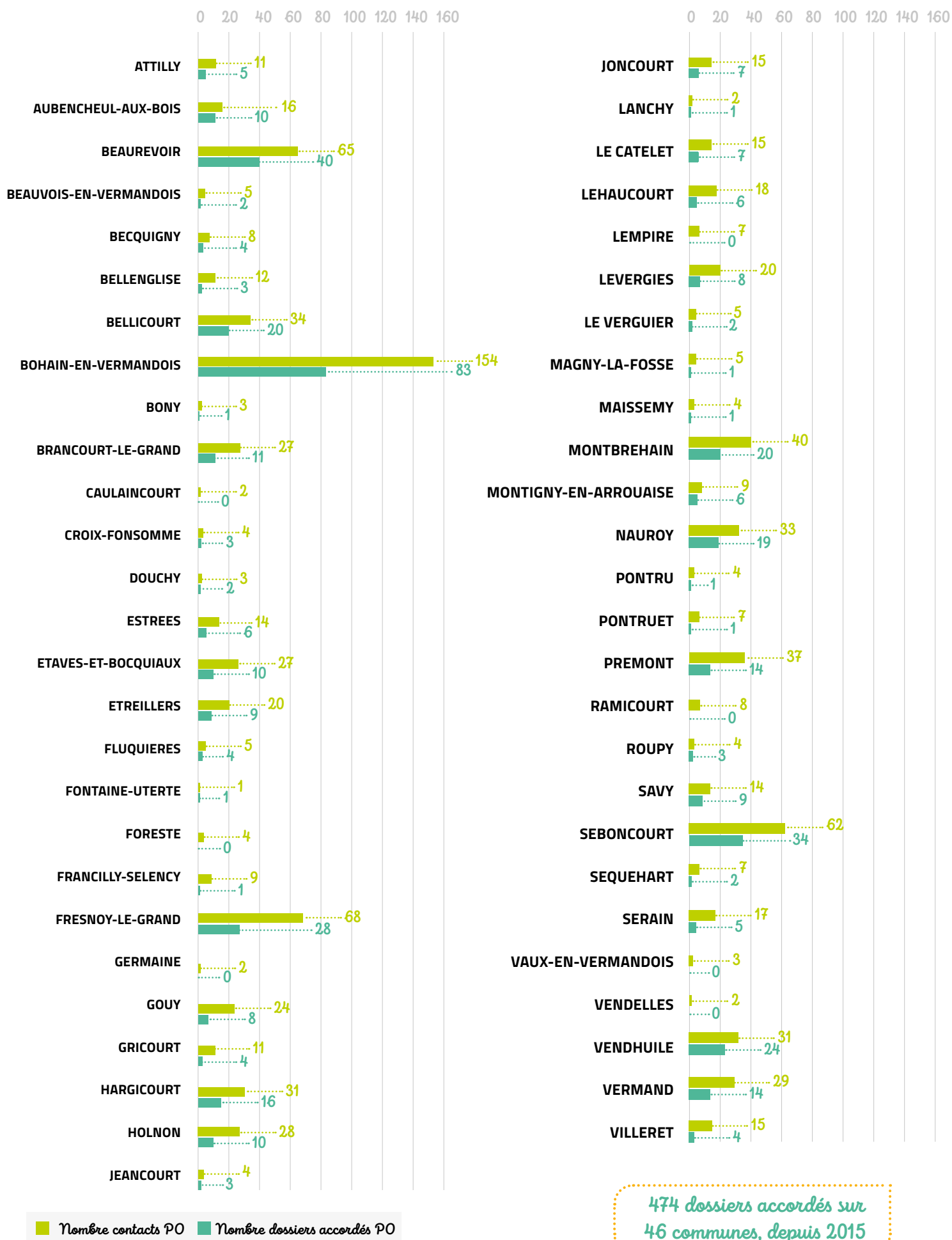


Installation d'une douche à l'italienne équipée pour personne à mobilité réduite

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

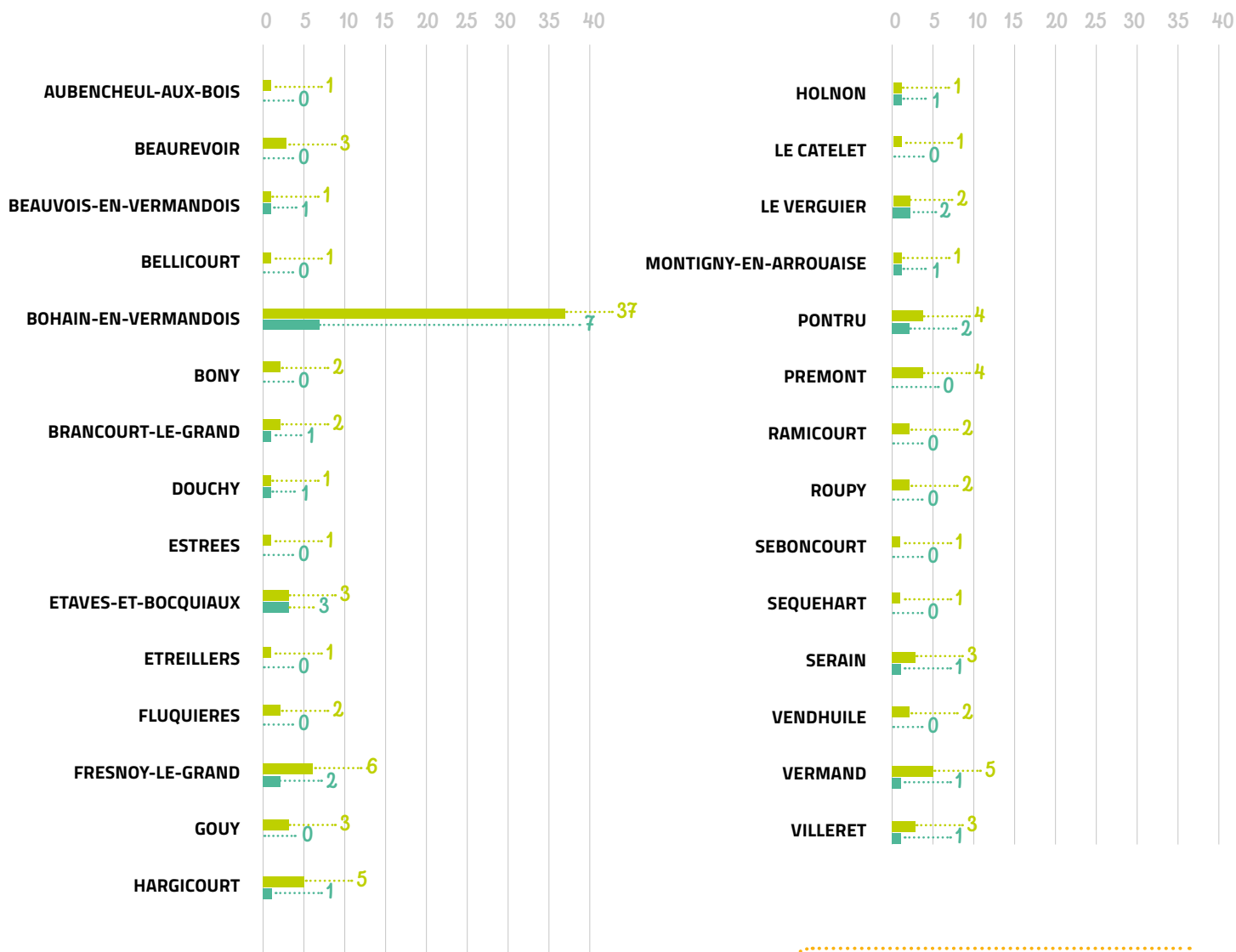


RÉPARTITION DES DOSSIERS TRAITÉS PAR COMMUNE POUR LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS (PO) DEPUIS 2015



Les communes non représentées sur le graphique n'ont enregistré aucun contact

RÉPARTITION DES DOSSIERS TRAITÉS PAR COMMUNE POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS



■ Nombre contacts PB ■ Nombre dossiers accordés PB

Les communes non représentées sur le graphique n'ont enregistré aucun contact

25 dossiers accordés sur
14 communes, depuis 2015

BILAN DE L'OPAH depuis 2015

- » 1 120 contacts reçus
- » 340 chantiers terminés
- » 7 087 000 € de travaux réalisés sur le territoire
- » 50% minimum du montant des travaux ont été réalisés par des entreprises du Vermandois
- » 96% des travaux ont été réalisés par des entreprises locales (situées à moins de 30 Km)

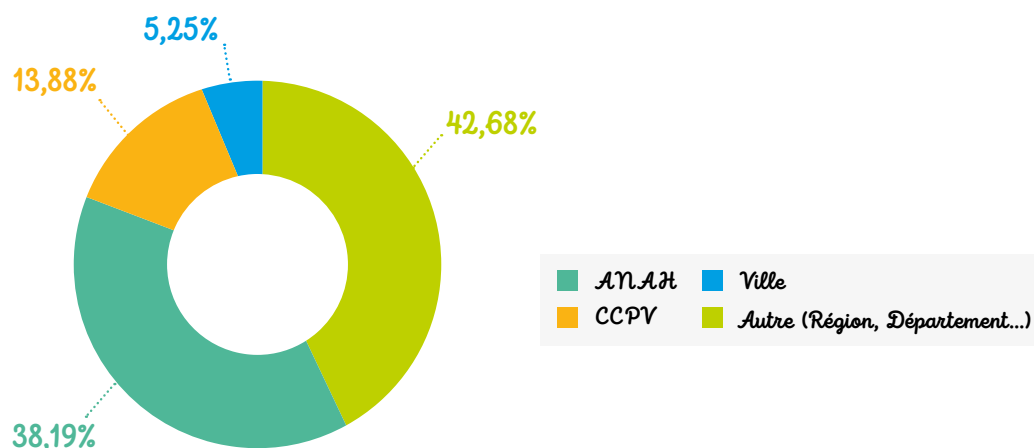


	Global	Détail par type de demandeur		Commentaires
	Propriétaire occupant (PO) + Propriétaire bailleur (PB)	Dont PO	Dont PB	
Contacts Traités	1 120	1 010	110	Une nette majorité de PO, 90%
Dont dossiers notifiés (accordés) ANAH	499	474	25	91% des objectifs globaux atteints (objectifs : 550) + 1 dossier assainissement notifié (hors marché)
Dont dossiers notifiés (accordés) CCPV	499	474	25	91% des objectifs globaux atteints (objectifs: 550)
Aides ANAH notifiées (ANAH+ASE)	4 708 062 €	4 222 147 €	485 915 €	Soit 84% de l'enveloppe prévisionnelle ANAH (5 620 000 €) - 90% dédiées aux propriétaires occupants
Aides CCPV notifiées (subventions+primes)	1 071 100 €	900 851 €	170 249 €	Soit 79% de l'enveloppe prévisionnelle CCPV (1 354 166 €) - 8% dédiées aux propriétaires occupants

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DU CENTRE-BOURG DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Véritable coup de pouce pour améliorer le logement, ce dispositif permet de bénéficier d'**aides techniques et financières pour la rénovation de l'habitat**, dans un **périmètre déterminé du centre-bourg de Bohain-en-Vermandois**.

VENTILATION SELON LA PROVENANCE DES FINANCEMENTS



CHIFFRES Clés 2020

- » 9 dossiers déposés
- » 337 289 € montant des travaux prévisionnels
- » 180 311 € montant des subventions

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

En 2020, plusieurs **travaux d'entretien** ont été effectués sur les **16 km** de cours d'eau concernant **6 communes** (principalement de la gestion des embâcles, du faucardage et de la gestion des espèces exotiques envahissantes).

GUICHET UNIQUE HABITAT (GUH)

Dans le cadre du futur Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), l'Agglomération du Saint-Quentinois, la Communauté de Communes du Pays du Vermandois et la Communauté de Communes du Val de l'Oise ont répondu conjointement à l'appel à projets « **Mise en place de guichets uniques de l'habitat en région Hauts-de-France** » en décembre 2020.

PETITES VILLES DE DEMAIN

En décembre 2020, **Bohain-en-Vermandois** et **Fresnoy-le-Grand** sont retenues pour participer au programme « Petites villes de demain ». Celui-ci vise à **améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes** et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires **dynamiques et respectueuses de l'environnement**. Le programme a pour objectif de **renforcer les moyens de ces communes pour bâtir et concrétiser les projets de territoire**.



TERRITOIRE SOLIDAIRE



PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT (FSL) 2020

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) permet aux personnes rencontrant des difficultés particulières en raison, soit de l'inadaptation de leurs ressources, soit de leurs conditions d'existence, d'**accéder à un logement décent, de s'y maintenir, et d'y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de service téléphonique.**

Des mesures d'accompagnement social liées au logement peuvent être mises en place auprès des familles qui éprouvent des difficultés de gestion budgétaire ou d'intégration dans un logement.

Le financement du FSL est assuré par le Département avec l'aide de chaque distributeur d'énergie, d'eau et de téléphone. Les autres collectivités territoriales et toute personne morale associée au plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées peuvent également contribuer au financement du FSL.

À cet effet, la Communauté de Communes participe volontairement au financement du fonds à hauteur de 0,45 €/habitant.

Participation au fonctionnement des écoles de musique :

- ➔ 15 000 € pour l'école de musique de Bohain-en-Vermandois
- ➔ 10 000 € pour l'école de musique de Vermand

Soutien technique :

- ➔ Aide aux communes pour le montage de leurs commandes publiques
- ➔ Montage des dossiers de financement des communes

Matériel mis gracieusement à la disposition des 54 communes :

- ➔ Impressions couleur dans différents formats
- ➔ Grilles caddie
- ➔ Barrières de sécurité Vauban
- ➔ Grandes grilles de clôture pour chantier
- ➔ Ensemble de panneaux de signalisation routière

Prestations de services :

- ➔ Balayeuse (80 €/heure)
- ➔ Mini-bus 9 places (0,30 €/Km)
- ➔ Peinture et entretien de locaux (16 €/heure)
- ➔ Entretien des espaces verts (sur devis)
- ➔ Grands chapiteaux (sur devis)
- ➔ Barnums pliants
- ➔ Tables et bancs



Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

RD 1044 - Hameau de Riqueval

02420 BELLICOURT

Tél. 03.23.09.50.51

contact@cc-vermandois.com

www.cc-vermandois.com

 /ccvermandois